

La passion estivale du hockey



.... sur une patinoire immaculée de rêve

Edito...

QUE SERA LE DEMAIN DE L'APAR&T?

Notre demain sera fortement teinté de développement durable (oui je sais, c'est un thème qui me tient à cœur), parce que cette philosophie est inéluctable, incontournable et intelligente, alors mieux on se prépare, mieux on se portera demain, cela s'appelle de l'anticipation.

Notre demain sera également teinté de Respect (oui je sais...), parce qu'il faut bien l'admettre, il y a beaucoup à faire dans cette direction-là. Ce bien-être auquel chacun de nous aspire passe évidemment pas le respect de nos limites comme de celles des autres, de nos qualités, de nos personnalités, de nos couleurs, de la forme de nos visages, de notre travail, de notre besoin d'en trouver, de notre besoin de le garder. C'est d'ailleurs une notion importante du développement durable (tiens, tiens...).

Notre demain sera aussi le théâtre de gros efforts de la part (de l'APAR'T) de tous, dans tous les domaines, ceux de notre Association comme les autres. La barre est toujours placée plus haute, ce ne sera pas l'affaire de notre taille bien entendu, mais de notre perception à comprendre les enjeux, individuels, professionnels, sociaux, économiques. Nous en sommes les acteurs, nous voulons toujours plus, toujours mieux. Notre frénésie à développer les records en sports (de glace et tous les autres), les records de tous genres aussi rigolos que stupides ou dangereux. Cette image de la perfection vers laquelle chacun croit tendre, et bien c'est aussi cela mettre la barre toujours plus haut.

Je terminerai avec une réflexion sur le tabagisme. Voici encore dix ans en arrière, faire remarquer à un fumeur que la fumée de sa cigarette dérangeait, relevait de l'imprudance, voir de la témérité. Aujourd'hui, la tendance s'est nettement inversée, pour le plus grand bien des fumeurs et de tous les autres. La bataille n'est pas gagnée, le tabagisme relève de l'accoutumance individuelle, de la dépendance. Il est dès lors très difficile de faire diminuer et par la suite de faire disparaître cette dépendance. La volonté personnelle ne suffit pas toujours, l'entourage est impliqué. Pourtant, la plus grande partie des fumeurs essaie de faire un effort, a pris conscience du problème, du leur comme de celui des autres personnes. Il y a presque un début de sentiment de culpabilité.

Cette réflexion sur le tabagisme me permet de penser qu'en matière de développement durable comme en matière de respect, nous arriverons un jour, prochainement, à ce sentiment de culpabilité naissant chez celui ou celle qui laisse son moteur tourner, qui ne trie pas ses déchets, qui ne respecte pas son voisin, qui vide le cendrier de sa voiture par terre au milieu du parking, qui... tout simplement parce que la grande majorité des gens aura compris, aura acquis le réflexe juste, effectuera les éco gestes, aura fait la démarche interne qui lui fera prendre conscience qu'il n'a pas d'autre choix. Les autres, qui n'ont pas encore fait cette démarche n'ont pas d'accoutumance, n'ont pas de dépendance individuelle face au tri des déchets, face à l'AUTRE, face au manque de respect. A nous de faire le nécessaire, de faire les efforts pour les convaincre. Demander à ramasser la crotte de son chien sur le trottoir ne relèvera plus de l'imprudance, voir de la témérité, bientôt.

Laurent Hirt

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES
ROMANDES ET TESSINOISES

LISTE DES PATINOIRES AFFILIEES 2006

1. Bulle	Patinoire Espace Gruyère
2. Champéry	Patinoire du Centre Sportif
3. Château-d'Oex	Patinoire du Parc des Sports
4. Chaux-de-Fonds, La	Patinoire des Mélèzes
5. Chiasso	Palaghiaccio
6. Délémont	Patinoire Régionale
7. Fleurier	Patinoire du Val-de-Travers
8. Fribourg	Patinoire St-Léonard
9. Genève	Patinoire des Vernets
10. Lausanne	Patinoire de la Pontaise
11. Lausanne	Patinoire de Montchoisi
12. Leysin	Patinoire du Centre Sportif
13. Le Locle	Patinoire Artificielle
14. Lugano	Pista Della Resega
15. Malley-Prilly	Centre Intercommunal de Glace
16. Martigny	Patinoire Municipale
17. Meyrin	Patinoire Municipale
18. Monthey	Association de la Patinoire Couverte
19. Morges	Patinoire des Eaux-Minérales
20. Moutier	Patinoire Prévôtoise
21. Nendaz	Centre Sportif de Nendaz
22. Neuchâtel	Patinoires du Littoral
23. Pont-de-Martel, Les	Patinoire Couverte du Bugnon
24. Porrentruy	Patinoire Couverte d'Ajoie
25. St-Imier	Patinoire Couverte d'Erguel
26. Saignelégier	Centre de Loisirs des Franches-Montagnes
27. Sentier, Le	Centre Sportif de la Vallée de Joux
28. Sierre	Patinoire Artificielle et Halle Polyvalente
29. Sion	Centre Sportif de l'Ancien Stand et Tourbillon
30. Thônex	Centre Sportif Sous-Moulin
31. Tramelan	Patinoire des Lovières
32. Vallorbe	Patinoire des 3 Vallons
33. Verbier	Centre Sportif
34. Villars-s-Ollon	Patinoire Couverte
35. Yverdon-les-Bains	Patinoire Couverte

voire identité ! une réalité..... l'APAR'T

PATI – INFO VOUS PROPOSE :

Présentation du nouveau Président

Laurent Hirt, Directeur du Centre Sportif Sous-Moulin, créatif et déterminé, a tous les atouts pour contribuer au développement et au rayonnement de notre Association

Assemblée Générale à Saignelégier

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités durant l'année pour notre Association

Fête de la Glace

Organisée pour la première fois le dimanche 19 octobre 2003 avec 28 patinoires participantes, cette manifestation importante sera reconduite pour une quatrième édition
le dimanche 22 octobre 2006

Rencontre avec la Ligue Régionale Amateurs de Hockey de Suisse Romande

Le bilan de la saison 2005-2006 et la reconduction sans modification, de la convention pour la saison 2006-2007 figuraient à l'ordre du jour de notre rencontre annuelle

Rappel historique de notre Association

- 1986 Rencontres régulières des Directeurs de Neuchâtel et Lausanne-Malley.
Importance de se rencontrer, d'échanger nos expériences, de se connaître.
- 1987 Edition du Pati-Info No. 1.
Deux objectifs à part diffuser de l'information
- Mise sur pied d'un réseau téléphonique complet nous permettant de rapides prises de décision en cas de besoin.
 - Etablir une liste de matériel à louer, à prix préférentiel, entre les patinoires lors de la tenue de manifestations importantes.
- 1988 Assemblée constitutive de notre Association le 26 mars 1988 à Saignelégier en présence des patinoires suivantes :
- | | |
|----------------|-------------------|
| - Champéry | - Tramelan |
| - Fribourg | - Yverdon |
| - Monthey | - Neuchâtel |
| - Moutier | - Lausanne-Malley |
| - Saignelégier | |
- Adoption des statuts.
Identification des mandats prioritaires à court et moyen termes.
- 2006 Assemblée Générale à Saignelégier.
- 1986 – 2006 : 20 ans en qualité de Président de notre Association. Décision de « passer le témoin » à notre collègue Laurent Hirt, élu à l'unanimité par l'Assemblée.
Reste membre du Comité et à disposition des collègues. Souhaite sincèrement tous vous remercier, pour votre soutien, votre engagement et pour les liens d'amitié qui se sont tissés et renforcés, jour après jour, tout au long de ces années en votre compagnie. Merci à tous pour ce que vous m'avez apporté.

Pierre Gueissaz



Nommé directeur du CSSM (Centre Sportif Sous -Moulin) depuis bientôt trois ans, Laurent Hirt nous parle :

Qui suis-je, où vais-je, dans quelle étagère (dans quel état j'erre?)

Agé de 52 ans, Laurent Hirt nous décrit son parcours professionnel, celui qui l'a mené à la direction du CSSM. Titulaire d'une maturité économique fédérale, il occupe un poste de cadre durant près de 10 ans chez Securitas Genève pour ensuite devenir membre de la direction d'Orgexpo/Palexpo pendant 15 ans. Depuis le 1er septembre 2003, il est le nouveau directeur du CSSM. Père de deux filles de 24 et 26 ans et marié, cet homme est un passionné de sport. Autrefois adepte du judo, de la voile, du tennis et du ski nordique il s'adonne aujourd'hui principalement aux sports de montagne en pratiquant le ski alpin, la randonnée en moyenne et haute montagne, le VTT et la condition physique. Outre le sport, c'est vers l'organisation d'événements sportifs, avec quelques copains, qu'il se tourne comme les Grand Prix VTT Tribune de Genève (1991-1998), Le Championnat Genevois VTT, Les 24 heures de Vessy (BPS Bike Festival), "La Demierre classique" et la "cyclo sportive du Tour de Romandie" pour le compte de DPO (vélo de route). Avec la même équipe de passionnés, il met sur pied des raids VTT dans les montagnes du Hoggar (Sahara), dans le Grand Sud Tunisien, sur l'île de Ténériffe, en Cappadoce (Turquie centrale), en Thaïlande et en Laponie. La musique ne laisse pas indifférent : classique avec Mozart, Vivaldi et l'opéra de Verdi, mais aussi moderne avec Dire Strait, Queen, Dylan ou encore Souchon, les musiques du Mali et du Sénégal, le jazz, le blues et la musique tzigane. La valeur primordiale à ses yeux est l'amitié, alors qu'à l'inverse il ne supporte pas la mauvaise foi.

L'équipe du CSSM

Son équipe au sein du Centre Sportif se compose de quatre collaboratrices administratives ainsi que de douze gardiens qui font preuve d'une motivation en hausse constante, soit un effectif de 16 personnes pour assurer le bon fonctionnement du Centre.

« Leur disponibilité, leur polyvalence, leur engagement personnel et leur sourire en font une véritable équipe, ce dont je suis fier ».

Et l'APAR'T dans tout cela ?

Membre du comité depuis janvier 2004, il participe aux différents projets et mandats soutenus ou initiés par l'APAR'T. A l'origine du CD Rom traitant du développement durable, de la sécurité et des comportements en cas d'urgence, de la présentation de l'Association "Le respect ça change la vie" il nous parle de sa nomination et de ses objectifs :

"Etre Président d'une association impose des responsabilités, impose de répondre au mieux aux nombreuses attentes de nos membres. La barre est placée très haut avec la succession de Pierre Gueissaz et les responsabilités qui en découlent ne sont pas revues à la baisse. J'en suis fier, sans pour autant sous-estimer la tâche qui m'attend.

De grands rendez-vous nous attendent dans le futur :

- **Poursuivre et développer nos liens avec la Ligue Suisse de Hockey Amateur**
- **Apporter des réponses aux questions posées dans le cadre des relations des gestionnaires de patinoires avec la Ligue Suisse de Hockey Professionnel**
- **Développer nos liens avec les patinoires d'outre Sarine**
- **Développer nos liens avec le Syndicat des patinoires françaises**
- **Nos mandats actuels tels que le guide d'exploitation des patinoires, les fiches techniques de chaque patinoire, etc.**
- **Poursuivre nos efforts dans le développement durable**
- **Favoriser les affiliations à l'association "Le respect ça change la vie"**
- **Revoir nos statuts**
- **Accueillir de nouveaux membres**

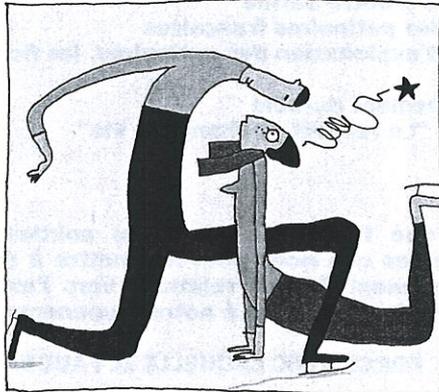
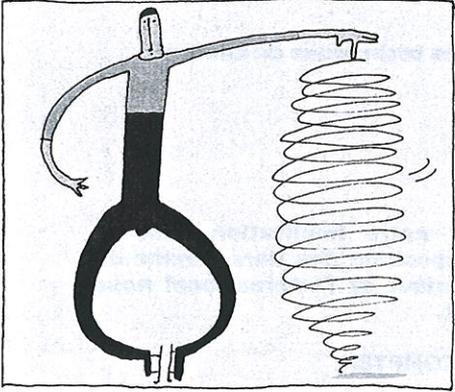
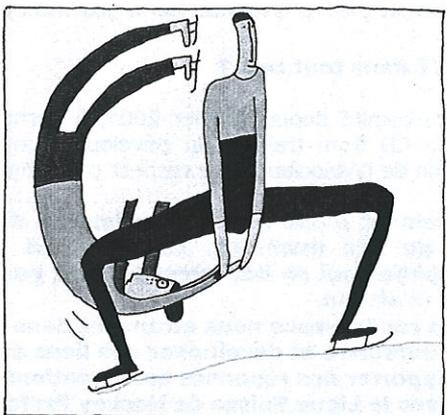
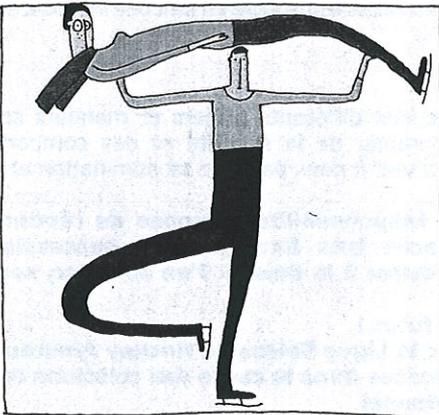
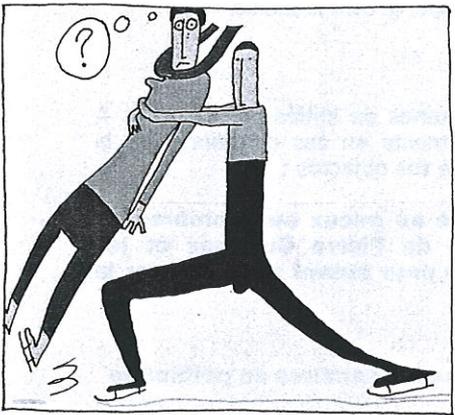
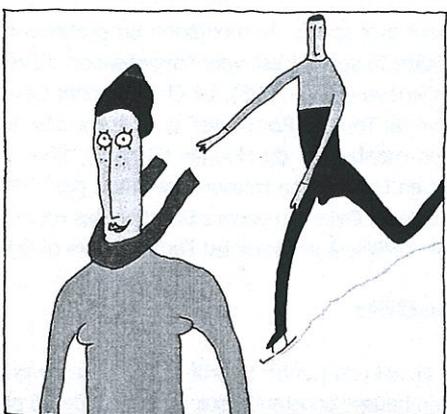
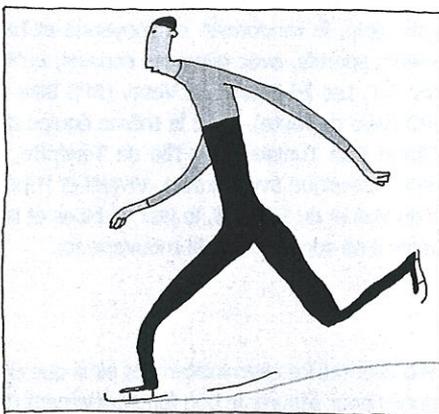
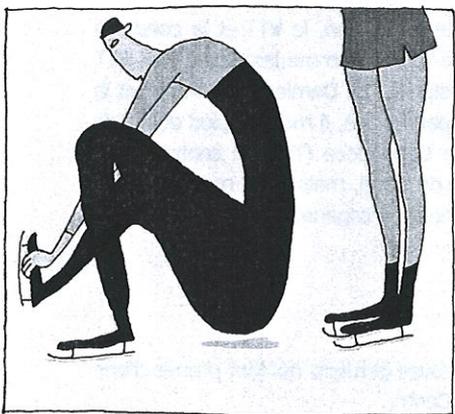
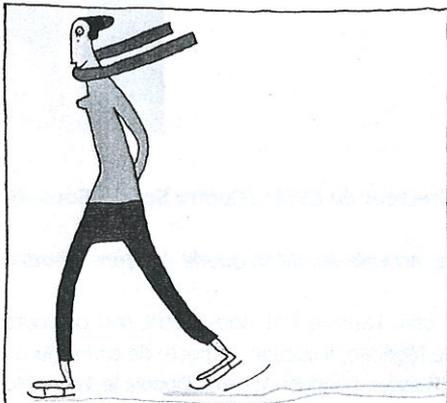
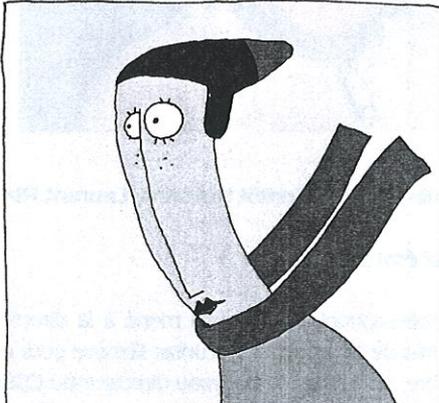
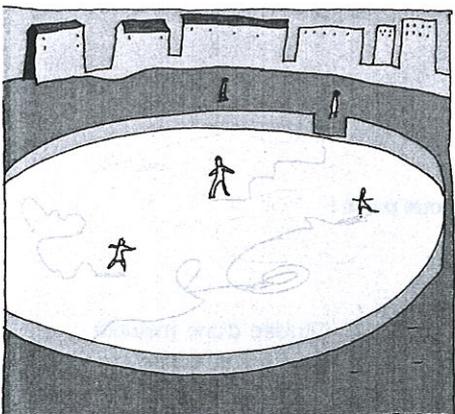
Le nombre de nos membres, les actions que l'APAR'T engage ou soutient, notre implication dans le développement durable, les compétences diverses que nous pouvons mettre à disposition des tiers comme de nos membres d'ailleurs ainsi que le développement de nos relations vers l'extérieur et l'international nous apporteront la crédibilité nécessaire à notre développement et à notre rayonnement.

L'APAR't EST DEVENUE UNE FORCE AVEC LAQUELLE IL FAUDRA COMPTER.

Il est donc primordial que toutes les patinoires nous rejoignent. Cette voie commune qu'est l'APAR'T est déjà reconnue dans bien des domaines, mais il faut qu'elle soit entendue, plus fort et plus loin"

Lucette cherche un AMOUREUX

A la patinoire



JÉRÔME, TU AS ENCORE OUBLIÉ TES VERRES DE CONTACT!

Albatone et Germaine Zullo

ASSEMBLEE GENERALE « A.P.A.R. & T. »

*Centre de Loisirs des Franches-Montagnes - Saignelégier
mercredi 7 juin 2006*

Présence des

Patinoires

CHATEAU-D'OEX
CHATEAU-D'OEX
MOUTIER
MEYRIN
MEYRIN
GENEVE
GENEVE
FLEURIER
MONTHÉY
THONEX
THONEX
THONEX
TRAMELAN
PONTS-DE-MARTEL
LA CHAUX-DE-FONDS
LA CHAUX-DE-FONDS
SAIGNELEGIER
PORRENTROY
NEUCHATEL
BULLE
VALLE DE JOUX
VERBIER
VERBIER
FRIBOURG
PRILLY-MALLEY

LENOIR Georges
DUTOIT Jean-Claude
SCHNEGG Olivier
DUPERRIER Robert
GRUTER Eric
BUNTSCHU Bernard
MULLER Jacques
JEANNET Jacques
SCHUPBACH Jean-René
HIRT Laurent
ECUYER Didier
MONTANDON Annelise
VUILLEUMIER Jean-Claude
JEAN-MAIRET Eric
PERRIN Cédric
PILLER Daniel
WILLEMIN André
AUBRY Marcel
HENRIOUD Claude-Alain
BOTH Dominique
MASSON Jacques
BERGUERAND Patrice
PETERER Tom
MEUWLY Roger
GUEISSAZ Pierre

Excusés :

Chiasso	Martigny
Lugano	Nendaz
Morges	Sierre
Champéry	Sion
Lausanne	Vallorbe
Leysin	Yverdon-les-Bains

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2005, à Champéry

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

A) ACTIVITES GENERALES

- Quatre séances du Comité de Direction
- Une séance A.P.A.R. & T.
- Deux parutions du Pati-Info
- Information à diffuser auprès des patinoires
- Collaboration L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.
- Cours des Techniciens de glace
- Fête de la Glace

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 2005, activités détaillées comme suit :

Mandats 2005

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

No. 37 - juin 2005

No. 38 - décembre 2005

2. Promotion - information - affiliation des patinoires

35 patinoires affiliées. Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association. Promotion et intervention auprès des anciennes et nouvelles patinoires des cantons de Fribourg, Valais et du canton du Tessin, par les cantons concernés.

3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande et au Tessin

Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Convention signée entre la L.S.H.G., les arbitres et l'A.P.A.R. & T. pour la saison 2005-2006.

« Organisation des matches des catégories Espoirs »

Véritable collaboration en vue entre la L.S.H.G. - les arbitres - l'A.P.A.R. & T.

Mise en place d'un système permanent de communication et d'information.

Bilan saison 2005-2006

Séance L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. & T. :

- Rencontre à Champéry, le 1^{er} juin 2005
- Séance (PV) dans Pati-Info juin 2005

4. Parution de l'Annuaire A.P.A.R. & T. 2005-2006

Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire afin de maintenir en permanence notre annuaire à jour.

5. Cours des Techniciens de glace

Le cours de formation des Techniciens de glace s'est déroulé à Porrentruy les 26 et 27 avril avec environ soixante participants.

6. Site Internet

Le site Internet A.P.A.R. & T. est mis à jour, systématiquement à chaque communication émanant d'une patinoire.

Olivier Schnegg s'engage à « réactualiser » notre site en permanence, n'oubliez pas de lui transmettre les modifications éventuelles.

Adresse de notre site : www.patinoires.ch

B) REUNION COMITE DIRECTEUR

Quatre séances durant l'année : Janvier 2005 – Lausanne
Avril 2005 – Yverdon
Juin 2005 – Lausanne
Septembre 2005 - Neuchâtel

Principaux points traités

- Pati-Info
- Cours des Techniciens de glace
- Relations L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. & T. (convention)
- Annuaire A.P.A.R. & T. + Identité romande 2006
- Certificat de service
- Préparation séances A.P.A.R. & T. - Assemblée Générale
- Internet : - Site A.P.A.R. & T.
- Adresse électronique
- Cotisations 2006
- Collaboration avec nos collègues Français
- Publicité - Sponsoring
- Achats en commun
- Assemblée Générale
- Fête de la Glace

C) REUNION A.P.A.R. & T.

Séance du 7 décembre à Morges

- Annuaire A.P.A.R. & T. - Certificat de service - Identité romande
- Cours de formation des Techniciens de glace
- Pati-Info
- L.S.H.G. - Convention 2005-2006 - Bilan de la saison
- Statuts A.P.A.R. & T.
- Assemblée Générale 2006
- Cotisations 2006
- Internet et site A.P.A.R. & T.
- Fête de la Glace

D) COTISATIONS 2005

Fr. 150.-- par patinoire.

Deuxième surface de glace est imposée à Fr. 100.--.

Cotisation pour deux surfaces de glace : Fr. 250.--.

35 patinoires affiliées.

C O N C L U S I O N

L'A.P.A.R. & T. termine sa dix-huitième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur participation, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R. & T., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

PERSPECTIVES

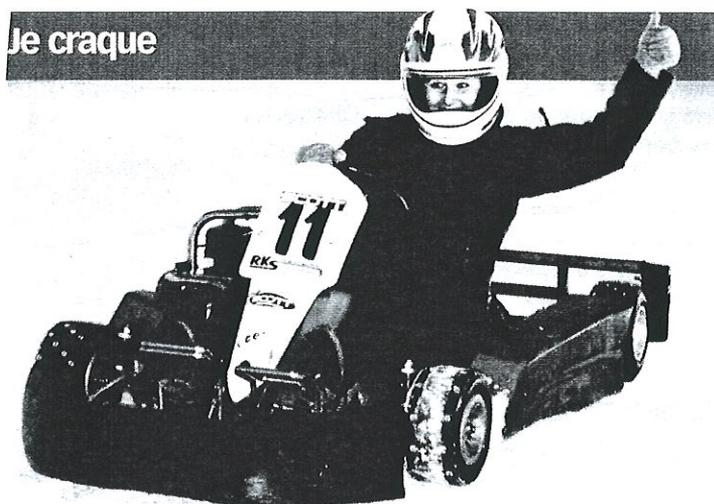
Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- La recherche d'une animation du patinage public grâce à l'apport d'éléments ludiques simples, légers et modulables. Quelle solution pour dynamiser le patinage public ?

- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques, des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.
- La reconnaissance de la profession des Techniciens de patinoire
- La création d'un guide d'exploitation des patinoires
- Le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
- La mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre dix-neuvième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité, selon ses moyens, reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Le nouveau Président de l'A.P.A.R. & T. va apporter de nouvelles idées, sa volonté et sa détermination contribueront à dynamiser notre Association. Les compétences et les ressources sont bien réelles, elles ne demandent qu'à s'exprimer. L'avenir nous réserve de belles surprises, je vous remercie pour votre amitié et votre confiance.



Pour le karting sur glace

Un samedi par mois, la patinoire de Leysin double sa surface de glace pour accueillir un circuit de karting. De 13 heures à 18 h 30, la piste est réservée aux groupes qui auront préalablement réservé les huit karts à disposition pour une durée d'une heure. Dès 19 heures, la patinoire sera ouverte à tous les pilotes désireux de s'éclater sur la glace. Lorsqu'il n'y a pas de réservation l'après-midi, ces heures sont également ouvertes au public.

**Comptes 2005 - (exercice du 1.01.2005 au 31.12.2005)****ACTIFS**

Solde en caisse au 01.01.2005	ccp. 10-19744-5	27'690.84
Solde en caisse au 31.12.2005		25'815.54
Mouvement annuel		-1'875.30

RECETTES

Cotisations : 2005		5'900.00
Cotisations : 2006		600.00
Cours des techniciens de glace - Yverdon		10'975.00
Séminaire des gestionnaires de patinoire - Champéry		3'675.00
Cours de surfaçage - Genève		3'450.00
Banderoles Apart		2'480.00
Intérêts		38.60
Publicité "Pati-Info"		1'130.00
Supports de glace		400.00
Sponsoring "Fête de la Glace 2005"		500.00
TOTAL DES RECETTES		29'148.60

DEPENSES

Cours des techniciens de glace - Yverdon		-8'516.60
Cours des maîtres de glace - Genève (hors période)		-1'189.25
Cours de surfaçage		-3'240.00
Séminaire des gestionnaires de patinoire - Champéry		-3'618.55
Frais "Fête de la Glace"		-2'570.45
Pati-Info		-1'913.65
Achat CD - Respect / Mesures d'urgence - Agenda 21		-4'304.00
Frais achats banderoles Apart		-4'200.20
Ass. générale APAR'T + frais de représentation		-831.50
Comité APAR'T		-329.80
Site internet		-287.00
Frais ccp		-22.90
TOTAL DES DEPENSES		-31'023.90
Mouvement exercice 2005		-1'875.30

RESULTAT - report		-1'875.30
I-Comm Sa. / Interprofession Gruyère	Sponsoring Fête de la Glace	2'500.00
Syndicat des patinoires	Séminaire des gestionnaires	360.00
Sierre	Cours de surfaçage	150.00
Neuchâtel	Banderoles Apart	320.00
Yverdon, Moutier, Monthey, Delémont	Cotisations payées d'avance	-600.00
Cours Maîtres de glace 05	charges hors période	1189.25
RESULTAT FINAL 2005		2'043.95

A
P
A
R
&
t

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

4. Rapport de l'organe de contrôle

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire
des membres de l'

**ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES
ROMANDES ET TESSINOISES**

(A.P.A.R. & T.)

à Saignelégier, le 7 juin 2006

Monsieur le Président,

Madame,

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Il est à noter que sur l'exercice 2005, figure une dépense de Fr. 4'304.-- relative à l'achat de cinquante CD concernant le respect, les mesures d'urgences et l'Agenda 21. Tout ou partie de ces CD seront revendus sur l'exercice 2006.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Robert Duperrier



Prilly, le 22 mai 2006

Pour adresse:
Pierre Gueissaz
Président
Centre Intercommunal
de Glace de Malley SA
14, ch. du Viaduc
1008 Prilly

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

5.1 Nomination des vérificateurs des comptes (2006)

1. Jean-Claude Vuilleumier, Tramelan
2. Jean-Claude Dutoit, Château-d'Oex

6. Cotisations 2007

Fr. 150.-- par patinoire, 35 patinoires affiliées.
La deuxième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 100.--.
Cotisation pour 2 surfaces de glace : Fr. 250.--.

7. Mise à jour de l'Annuaire 2006-2007 et Identité romande et tessinoise

Comme mentionné précédemment, l'Annuaire A.P.A.R. & T. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques à Claude-Alain Henrioud. Ne pas oublier les adresses E-mail.

Echéancier : 30 septembre 2006

Identité romande et tessinoise

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !

Responsable de l'Annuaire et Identité romande et tessinoise :

Claude-Alain HENRIOUD
Patinoires du Littoral
4, Quai R.-Comtesse
2000 Neuchâtel

Echéancier : 30 septembre 2006

8. Mandats 2006-2007

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »
2 parutions par année (juin et décembre).
2. Promotion - information - affiliation des patinoires
(Fribourg + Tessin).
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande et Tessin
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres
Partenariat Patinoires / propriétaires et L.S.H.G. / locataire
Signature convention L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.
Organisation des matches catégories Espoirs
Saison 2006-2007.
4. Annuaire 2006-2007.
5. Site Internet.
6. Cours des Techniciens de patinoire 2007.
7. Fête de la Glace
- recherche d'une animation du patinage public au moyen
d'éléments ludiques simples, légers et modulables.
8. Achats en commun
(sous réserve de demandes précises des patinoires).
9. Séminaire de Gestionnaires de patinoires 2007
10. Collaboration avec les patinoires françaises et francophones
11. Création d'une « cartotheque » de toutes les patinoires Romandes et
Tessinoises
12. Création d'un guide d'exploitation ayant comme but d'uniformiser les
méthodes de résolution et le suivi des problèmes communs
rencontrés dans les patinoires.
13. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne (en attente)
Manuel - Directives d'entretien des installations (en attente).

9. Pati-Info

Le Pati-Info sera publié deux fois par année, en juin et décembre.

Parution du prochain numéro : juin 2006

Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région, vos projets, vos manifestations, vos réalisations.

Proposition / contenu : 1-2 pages techniques (Techniciens de glace)
responsable ?

1-2 pages administration (secrétariat)
responsable ?

1 page arbitres Qui ?

1 page L.S.H.G. (clubs) Qui ?

Nouveau

Rubrique cantonale

Qui ?

1 page Valais

1 page Neuchâtel

1 page Jura

1 page Genève

1 page Fribourg

1 page Vaud

1 page Tessin

Publicité - Sponsor - Argent

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de décembre 2006 ?

Contactez-nous rapidement !

10. Site Internet A.P.A.R. & T.

Le site de notre Association est « opérationnel ». La majorité des patinoires possède une adresse E-mail, certaines un « site » très intéressant, à découvrir et à visiter. On retrouve actuellement une liste de « sponsors – partenaires » et Olivier a créé une page « forum », afin de susciter les échanges directs entre les patinoires pour des questions ou problèmes spécifiques.

L'idée est d'informer tous les collègues et personnes intéressées sur les manifestations et spectacles « programmés » dans les patinoires romandes et tessinoises.

Pour être attractif, notre site doit être à jour, à vous de communiquer à Olivier les activités de votre région.

Adresse de notre site : www.patinoires.ch

11. Formation des Techniciens de patinoire

Ce dossier est la première priorité de notre Association. Plusieurs séances de travail se sont déroulées pour aboutir au cours de formation des Techniciens de patinoire les 26 et 27 avril 2006 à Porrentruy, avec environ 60 participants. La nouvelle appellation à partir de 2006 est « Technicien de patinoire ».

Programme du cours de techniciens de patinoire

1. Echanges d'expériences avec les numéros d'urgence 117 / 118 / 144
2. Intervention + comportement en cas de fuite NH₃
3. Visite technique de la patinoire + mise en glace + surfaceuse à gaz
4. Entretien et consolidation d'un ring
5. Mécanique des compresseurs et prévention des crises
6. Entretien avec M. Galley – Président de la Commission des Arbitres
7. Qualité des infrastructures et de l'accueil des usagers
8. Echanges sur les problèmes d'exploitation
9. Synthèse générale, demandes pour l'avenir

Le cours se déroulent sur deux jours, les participants étaient divisés en deux groupes, en rotation dans chaque atelier.

Olivier Schnegg a fait parvenir à toutes les patinoires un document synthèse des thèmes traités lors des cours de 2003 à 2006 et une grille pour les thèmes que les techniciens de patinoire souhaiteraient développer lors des prochaines rencontres. Merci aux patinoires de nous retourner vos suggestions afin de pouvoir répondre à vos demandes.

Du point de vue « statistique », 174 techniciens de patinoire ont suivi les neuf derniers cours (1996 – 2004 à Yverdon). Seulement deux techniciens ont participé aux neuf cours ! La rotation importante du personnel technique dans les patinoires nécessiterait éventuellement la reprise de certains thèmes ces prochaines années.

Deux éléments seraient également à prendre en considération :

- Connaître le nombre exact de techniciens par patinoire, techniciens permanents et auxiliaires
- Définir le profil modèle, idéal du technicien de patinoire, ses compétences, ses connaissances par rapport à nos exigences. Ensuite proposer des cours pour compléter la formation souhaitée.

DATE IMPORTANTE 2006

Dimanche 22 octobre 2006

Fête de la Glace

Association des Patinoires Artificielles
Romandes et Tessinoises

12. Fête de la Glace 2006

Dominique Both dresse le bilan de la troisième Fête de la Glace qui s'est déroulée le 23 octobre 2005 avec la participation d'environ trente patinoires en Suisse romande qui ont offert gratuitement une gamme variée d'activités en collaboration avec les différents clubs locaux.

Le retour d'information a été important et positif.

Impact dans la presse – Promotion de l'A.P.A.R. & T.

L'évaluation de la « Fête de la Glace 2005 » permet le constat suivant :

- Expérience à renouveler en 2006
- Promotion planifiée à l'avance pour l'assemblée des patinoires participantes
- Etablir la liste exhaustive des activités et des animations proposées en 2005 (à diffuser à chaque patinoire)
- Informer la L.S.H.G. et l'Union Suisse de Patinage de la date de notre manifestation et les impliquer en limitant ou supprimant les matches, ou compétitions prévus ce jour-là
- Impliquer les clubs locaux dans l'organisation de la Fête
- Recherche de sponsors permettant l'impression du matériel publicitaire et fidéliser des « partenaires » dans le but d'élaborer un concept spécifique de jeux et d'animation lié au patinage public
- Préparer une conférence de presse locale ou régionale afin d'assurer le concours des médias avant et après la manifestation
- Information à la Commune, Municipalité et Service des Sports
- Affichage plus tôt
- Communiqué de presse
- Chaque patinoire organise son programme en fonction des heures de glace disponibles

Date de la Fête de la Glace 2006

La Fête de la Glace 2006 est fixée le dimanche 22 octobre.

Une information sera envoyée à la L.S.H.G. ainsi qu'à l'Union Suisse de Patinage afin de signaler notre manifestation.

Le Comité de l'A.P.A.R. & T. vous fera parvenir un communiqué de presse type et des affiches. Chaque patinoire doit nous préciser le nombre d'affiches souhaitées, format A3 et A4 et ce, dans les meilleurs délais.

Ensuite, chaque patinoire présente son programme individuel.

L'objectif visé est l'affichage de l'annonce de la Fête de la Glace à la mi-septembre au plus tard.

13. Guide des Patinoires

Suite au dernier séminaire de Gestionnaire des patinoires, il est clairement ressorti des débats qu'un guide d'exploitation serait un outil fort utile pour les patinoires.

Le Comité s'est donc mis au travail avec, comme objectif final :

- La création d'un guide d'exploitation ayant comme but d'uniformiser les méthodes de résolution et le suivi des problèmes communs rencontrés dans les patinoires.

Immédiatement, les premières difficultés concernaient :

- L'organisation totalement différente entre les petites et les grandes structures de patinoire.
- Les exploitations des diverses infrastructures concernées :
 - Patinoires
 - Patinoires - piscine
 - Centre polyvalent

La deuxième étape concernera :

- La rédaction d'un manuel précisant les directives de maintenance et d'entretien des installations (en tenant compte des spécificités)
 - ⇒ Guide technique, idem service des voitures
 - ⇒ Grille des points à vérifier, à changer, selon échancier précis

Il s'agit d'un travail considérable et les personnes intéressées à s'impliquer dans la démarche sont les bienvenues.

S'adresser à Dominique Both – Espace Gruyère

14. Achats en commun

Les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Quelles patinoires planifient des achats importants ou le remplacement de matériel à long terme ?

- Patins de location
- Protection vitrée (verre)
- Surfaceuse
- Revêtement de sol
- Système de contrôle d'accès dans les installations

Communiquez-nous les noms de vos fournisseurs en vue de réaliser un « catalogue » de fournisseurs. Aucune réponse en retour à ce jour !

Avez-vous des achats importants ces prochaines années ?

Nous restons à l'écoute des patinoires intéressées ?

15. Bilan L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.

La convention concernant l'organisation des matches de catégories Espoirs a été signée par les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande), par les Arbitres et par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, et ce pour la saison 2005-2006.

Le bilan de cette saison 2005-2006 est positif et la collaboration entre les trois instances est fructueuse.

Pour la saison 2006-2007, il a été souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2006-2007.
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories.
- la L.S.H.G. donnera rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 2006-2007.
- une rencontre est souhaitée avec la L.S.H.G. et les arbitres avant le début de la saison 2006-2007.

16. Election du comité de Direction

L'Assemblée Générale a désigné le Comité de Direction pour une période de deux ans, composé des personnes suivantes :

- Laurent Hirt, Président, Thônex
- Alain Caclard, Leysin
- Dominique Both, Bulle
- Claude-Alain Henrioud, Neuchâtel
- Jacques Müller, Genève
- Olivier Schnegg, Moutier
- Pierre Gueissaz, Lausanne

L'Assemblée Générale a proposé (en 2004), pour chaque paiement, la signature collective à deux. Les personnes autorisées pour représenter l'Association sont :

- Alain Caclard, trésorier, Leysin
- Laurent Hirt, Président, Thônex
- Claude-Alain Henrioud, Neuchâtel
- Pierre Gueissaz, Lausanne

17. Divers

Fribourg, Roger Neuwly est à la recherche d'informations concernant l'ammoniac, les différents fluides et les exigences de l'O.P.D.M. Jacques Müller propose de le renseigner hors séance.

■ **Deux nouveaux gardiens à la patinoire.** Le Conseil municipal tramelot a nommé Michel Nydegger, de Tramelan, en qualité de responsable des installations de la patinoire, de la Place des Sports et des cantonnements. Julien Graber, de Tramelan également, a quant à lui été désigné en qualité d'employé technique pour ces mêmes installations. Ils entreront en fonction le 1er août. Ils remplaceront Walter Rohrbach et Maurice Gagnebin qui partiront en retraite anticipée.
/comm-réd

Points en suspens depuis 2003....

- Synthèse des cahiers des charges du personnel en vigueur dans les patinoires.
- Etablir un cahier des charges « type ».
- Profil idéal du « Technicien de Patinoire ».
- Chaque patinoire fait parvenir son cahier des charges à Dominique Both, Espace Gruyère, à Bulle, qui se chargera de la synthèse et établira un cahier des charges « type ».

Actuellement, Dominique a reçu un seul cahier des charges. Merci aux patinoires de faire rapidement le nécessaire !

- Publicité peu lisible sur la glace, eau calcaire, épaisseur de la glace ?
- Accrochage des buts, comment faire tenir les cages ?
- Diffuseur Co2 pour boucher les trous ?
- Défense de fumer dans les installations. Panneaux et annonces au micro ne donnent pas de résultats. Création de zones non fumeur dans la patinoire ?
- Durant l'hiver 2007, il serait souhaitable de constituer un « catalogue de fournisseurs » des différents produits, catalogue alimenté par les achats des patinoires et regroupé dans notre site Internet.

Merci aux patinoires d'alimenter notre site avec, si possible, une appréciation objective du produit annoncé.

Comment procédez-vous chez vous ?

Faites-nous part de vos actions et des résultats.

Assemblée levée à 12 h.15

Lausanne-Malley, juin 2006

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

Le curling féminin, un peu de poésie dans ce monde de brutes...

E pericoloso sport...



Claude-Inga Barbey
Comédienne,
écrivain

homme qui porte une grande croix en bois et qui gravit le Mont Salève à genoux, appelez immédiatement la rédaction de *Forums* à la RSR ou l'asile psychiatrique le plus proche. Enfin, si vous croisez un fumeur, tirez à vue sans sommation et transportez le corps sur n'importe quelle voie de chemin de fer CFF pour donner l'exemple. Après ça, si vous avez besoin de vous vider la tête, regardez un match de curling féminin. C'est mieux que *Nip Tuck* et vachement plus prenant que *Les experts*.

J'étais bourrée de préjugés en ce qui concerne le curling, jusqu'aux JO. J'ai regardé la fi-

nale Suisse-Suède parce que j'étais obligée, et j'ai eu du plaisir, comme dirait ma belle-mère.

«Perles» et «Bouton»

D'abord, physiquement (pas le plaisir, je ne suis pas perverse à ce point-là): ces athlètes sont des personnes normales. Elles n'ont pas des physiques de nageuses d'Allemagne de l'Est, ni de tueuses aux abattoirs de Morges. Les joueuses de curling sont coquettes, soignées, pomponnées, elles portent des boucles d'oreilles, des petites chaînettes en or avec des cœurs, et des chaussons pour ne pas salir par terre. Evidemment vous me di-

rez, c'est elles qui nettoient. Avec des «balais». D'ailleurs c'est la terminologie de ce sport qui m'a d'abord interpellée, parce que je suis une intellectuelle brillante doublée d'une excellente femme d'intérieur. Les joueuses ne baient pas, elles «curlent». Ce terme m'évoque immédiatement la mise en plis, le shampooing et les bigoudis.

Les pierres sont placées stratégiquement autour de la «Maison» pour en garder le cœur qui porte le joli nom de «Bouton». Après avoir panosé le couloir, j'ai essayé de viser un Teletubies en peluche avec un caqueulon à fondue, eh bien je l'ai raté.

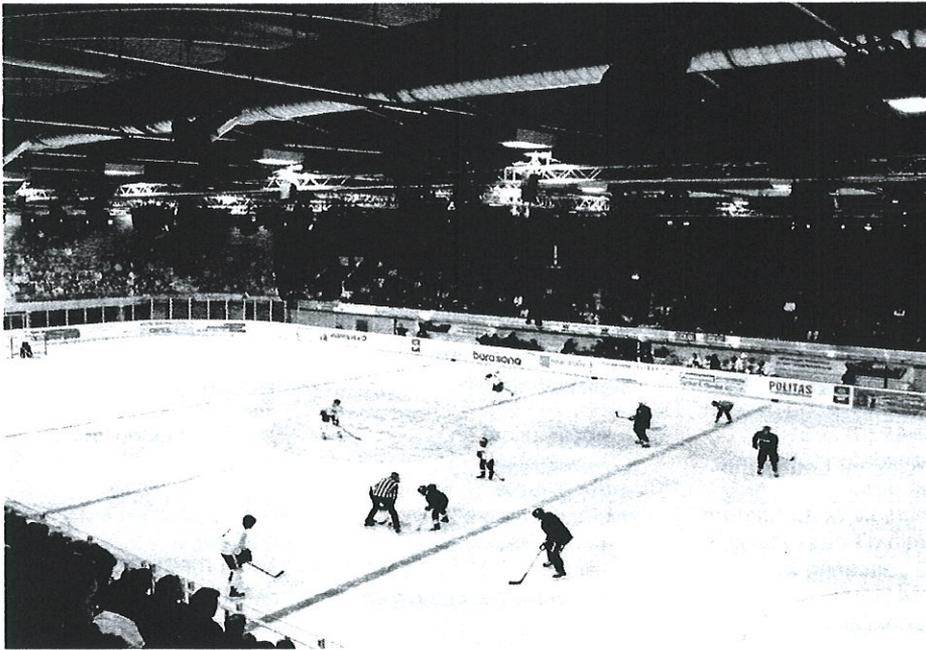
A 2 m 50, je l'ai raté. C'est pour dire à quel point c'est difficile. Les pierres lancées s'appellent des «Gardes»; placées autour de la Maison, elles protègent donc le Bouton. Les gouttelettes d'eau dispersées sur la glace, ce sont des «Perles», et un lancer destiné à déplacer une garde, c'est un «Peel», en français, un épiluchage. S'il y a une ouverture devant la maison, on appelle ça une «Porte».

Sans commentaire, vous avez tous l'esprit mal tourné, ça me dégoûte.

Tout ça pour dire que c'est un sport délicat, plein de poésie et d'érotisme. Il y a peu de chance

qu'il attire des hooligans obtus et agressifs dans ses gradins qui hurleraient «à poil les gonzeuses!». Encore moins des néonazis.

Non... Pour moi, le profil type de l'amateur de curling féminin, c'est un fumeur respectueux des autres, qui promène un caniche nain qui s'appellerait Pascal et qui ne compterait pas le pape parmi ses intimes, qui est triste pour les oiseaux mais qui mange du poulet quand même, qui sait faire la différence entre un musulman et un fasciste, et qui enlève ses chaussures avant de rentrer à la maison.

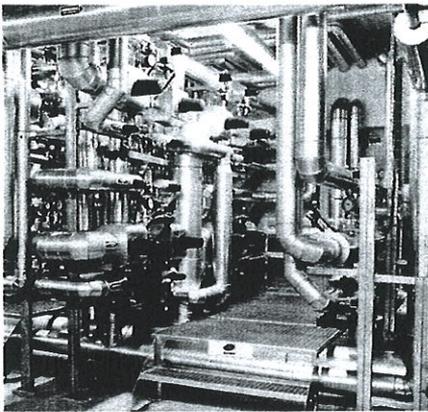


Axima SA

Génie technique du froid
Chemin d'Entre-Bois 2bis
CH-1000 Lausanne 8

Tél. 021 644 34 34
Fax 021 644 34 17
lausanne@axima.ch
www.axima.ch

Froid sur mesure d'Axima



Ingénierie et études

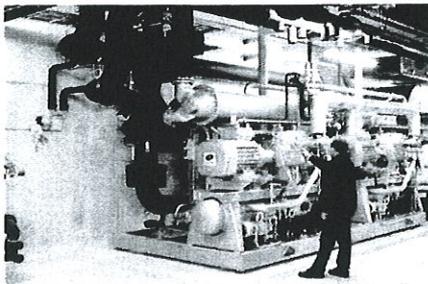
Conseils
Études d'optimisation
Ingénierie d'installations neuves
Redesign d'installations existantes
Gestion de projet

Réalisation

Montage d'installations neuves
Transformations d'installations existantes
Montage de machines
Travaux de soudure
Régulations DDC, Hydraulique, Pneumatique

Service

Tous travaux de service et de maintenance
Optimisations et assainissements
Service: 24h/24h, 365 jours



Expérience de longue date dans la technique du bâtiment et du froid

Moins d'interface; Conseils, Planification et Réalisation d'une seule main

Déroulement optimal grâce à une gestion de projet efficace et une gestion de qualité professionnelle

Des collaboratrices et collaborateurs qualifiés et engagés

Axima prend la responsabilité pour vos infrastructures techniques (Entreprise générale de la technique)

Axima travaille avec des partenaires sélectionnés; Axima choisit le meilleur partenaire pour vos projets

Economies de coûts grâce aux concepts de planification et de réalisation novateurs

Aarau · Baden · Bâle · Berne · Bienne · Frauenfeld · Fribourg · Genève · Glaris · Lausanne · La Chaux-de-Fonds · Lucerne · Moutier · Neuchâtel · Nyon · Olten · Rapperswil · Sarnen · Schaffhouse · Sion · Soleure · Saint-Gall · Thoun · Winterthour · Zoug · Zurich



Présence régionale de Axima Suisse

Axima SA

Siège

Zürcherstrasse 12
8401 Winterthur
Tél: +41 (0)52 262 11 44
info@axima.ch

Succursale de Aarau

Hinterdorfstrasse 21
5032 Rohr AG
Tél: +41 (0)62 837 15 15
aarau@axima.ch

Succursale de Baden

Obere Gasse 4
5400 Baden
Tél: +41 (0)56 204 92 00
baden@axima.ch

Succursale de Bâle

Holeestrasse 87
4015 Bâle
Tél: +41 (0)61 306 66 00
basel@axima.ch

Succursale de Berne

Schönburgstrasse 41
3000 Berne 25
Tél: +41 (0)31 335 82 82
bern@axima.ch

Succursale de Bienne

Route de Longeau 10
2504 Bienne
Tél: +41 (0)32 325 28 28
bienne@axima.ch

Succursale de Frauenfeld

Metzgerstrasse 5
8501 Frauenfeld
Tél: +41 (0)52 728 00 33
frauenfeld@axima.ch

Succursale de Fribourg

Route d'Englisberg 17
1763 Granges-Paccot
Tél: +41 (0)26 465 10 10
fribourg@axima.ch

Succursale de Genève

Chemin du Château-Bloch 10
1219 Le Lignon
Tél: +41 (0)22 979 30 00
geneve@axima.ch

Succursale de Glaris

Obere Pressi 31
8750 Glaris
Tél: +41 (0)55 640 31 15
glarus@axima.ch

Succursale de

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 29
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: +41 (0)32 910 91 00
lachauxdefonds@axima.ch

Succursale de Lausanne

Chemin d'Entre-bois 2bis
1000 Lausanne 8
Tél: +41 (0)21 644 34 34
lausanne@axima.ch

Succursale de Lucerne

Obernauerstrasse 6
6010 Kriens
Tél: +41 (0)41 329 59 59
luzern@axima.ch

Succursale de Moutier

Chemin de la Courtine 26
2740 Moutier
Tél: +41 (0)32 493 37 27
moutier@axima.ch

Succursale de Neuchâtel

Rue Prébarreau 17
2004 Neuchâtel
Tél: +41 (0)32 727 61 11
neuchatel@axima.ch

Succursale de Nyon

La Levratte 28
1260 Nyon
Tél: +41 (0)22 361 95 67
nyon@axima.ch

Succursale de Olten

Ringstrasse 1
4600 Olten
Tél: +41 (0)62 212 14 63
olten@axima.ch

Succursale de Rapperswil

Zürcherstrasse 102
8640 Rapperswil
Tél: +41 (0)55 220 69 99
rapperswil@axima.ch

Succursale de Sarnen

Industriestrasse 20
6060 Sarnen
Tél: +41 (0)41 662 00 30
sarnen@axima.ch

Succursale de Schaffhouse

Längenberstrasse 7
8200 Schaffhouse
Tél: +41 (0)52 643 13 23
schaffhausen@axima.ch

Succursale de Sion

Eyenweg 3
3900 Brigerbad
Tél: +41 (0)27 946 78 70
sion@axima.ch

Succursale de Soleure

Luzernstrasse 29
4501 Soleure
Tél: +41 (0)32 622 51 21
solothurn@axima.ch

Succursale de Saint-Gall

Walenbüchelstrasse 1
9001 Saint-Gall
Tél: +41 (0)71 274 01 11
stgallen@axima.ch

Succursale de Thoune

Frutigenstrasse 8
3600 Thoune
Tél: +41 (0)33 222 67 22
thun@axima.ch

Succursale de Winterthur

Zeughausstrasse 70
8411 Winterthur
Tél: +41 (0)52 262 75 55
winterthur@axima.ch

Succursale de Zoug

Untermüli 9
6302 Zoug
Tél: +41 (0)41 760 88 11
zug@axima.ch

Succursale de Zurich

Riesbachstrasse 61
8034 Zurich
Tél: +41 (0)44 386 91 11
zuerich@axima.ch

Génie technique du froid

Zürcherstrasse 12
8401 Winterthur
Tél: +41 (0)52 262 37 00
kaeltetechnik@axima.ch

Axima Lab

Zürcherstrasse 12
8401 Winterthur
Tél: +41 (0)52 262 47 47
axilab@axima.ch

F. Heusser AG

Hardstrasse 245
8031 Zurich
Tél: +41 (0)44 444 56 56
fheusser@fheusser.ch

Caliqua AG

Bruderholzstrasse 31
4002 Basel
Tél: +41 (0)61 366 35 00
kontakte@caliqua.ch



AXIMA

MOUTIER | Réfection de la patinoire

Une nouvelle surfaceuse unique en Suisse

Elle s'est peut-être fait un peu attendre, mais la nouvelle surfaceuse de la patinoire est arrivée hier en Prévôté. Une première suisse puisque cette machine fonctionne au gaz propane.

DOMINIQUE DUMAS

La vieille Rolba, marque de l'ancienne machine à entretenir la surface de la glace, avait 25 ans. Il y a déjà quelque temps qu'elle a tenté de faire valoir ses droits à la retraite. En début de saison, une explosion de son circuit hydraulique avait même fait interrompre un match.

A l'époque, les maîtres de glace ironisaient en mentionnant que sa remplaçante arrivait la semaine suivante. En fin de compte, en raison des Jeux olympiques qui avaient besoin de machines du même type, un peu de retard a été pris.

Hier pourtant, Turin amplement servi, la nouvelle machine est arrivée en Prévôté.

Le simple remplacement d'un engin mort de vieillesse, ou peu s'en faut, ne justifierait pas une longue prose. Pourtant, la Zamboni qui est arrivée hier à Moutier a quelque chose de révolutionnaire au niveau suisse. Au lieu de fonctionner à l'essence, la nouvelle machine fabri-

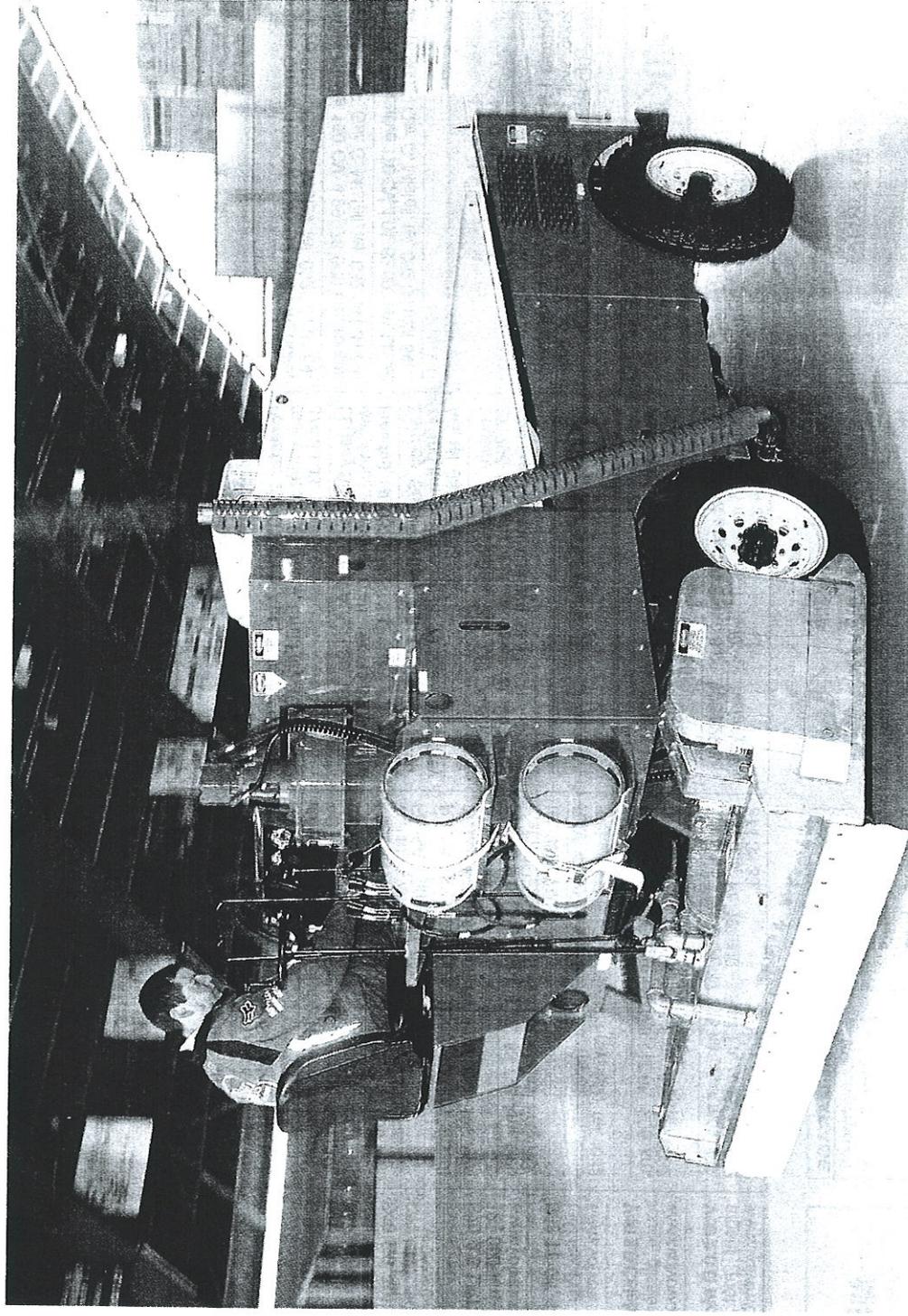
quée au Canada carbure au propane. Si elle est la première de ce type à entretenir une patinoire helvétique, la technologie est au point puisque 80% des machines livrées en Europe fonctionnent au gaz.

Eric Boullier, son importateur, ne voit que des avantages à cette nouvelle technologie. Il y a tout d'abord le problème de la pollution particulièrement aigu dans un lieu fermé. Par rapport à un modèle à essence, la pollution est bien plus faible et n'atteint que 0,02 ppm. Pour faire moins, il aurait fallu passer au gaz naturel ou à l'électricité.

Avec une bonne de 13 kilos de gaz, la Zamboni peut fonctionner trois heures, soit le temps d'effectuer 12 surfaçages de la glace.

Moutier n'étant pas approvisionné en gaz naturel et les installations techniques à réaliser étant très coûteuses, cette option devait être abandonnée. Quant à la propulsion électrique, c'est le coût qui la mettrait hors jeu pour les finances de Prévôtéglace, société qui exploite la patinoire.

C'est donc le gaz propane



La nouvelle surfaceuse a fait ses premiers tours de patinoire hier.

qui est d'actualité, ce d'autant plus que le fournisseur vend l'engin au même prix que celui du modèle à essence. Certes, celui-ci n'a rien de modique puisqu'il se monte à 107 000 fr. Reste que son exploitation sera moins chère que la vétuste Rolba. Avec une bonne de 13 kilos de gaz, la Zam-

boni peut fonctionner trois heures, soit le temps d'effectuer 12 surfaçages de la glace. Pas mal pour un engin qui pèse 2,8 tonnes à vide, qui emmène 1000 litres d'eau et permet de récolter 3,4 m³ de neige! Avec l'arrivée de cette surfaceuse, c'est la première phase de réhabilitation de la patinoi-

re qui se termine. Pour 700 000 fr., les bandes ont été changées, l'installation de fabrication de la glace remplacée et un nouvel éclairage a permis de voir clair dans l'enceinte. Cette année, 600 000 fr. seront nécessaires pour remplacer la sono, refaire le toit et les façades, installer des protections pour les joueurs et compléter l'éclairage qui s'avère insuffisant. Les travaux nécessaires pour être tranquille durant 20 ans au moins débuteront en juin, après l'exposition des commerçants, et devraient être terminées avant le départ de la saison 2006-2007.

(Dumas)

D.D.

PATINOIRES A Saint-Imier comme à Tramelan, la saison qui vient de s'achever s'est révélée somme toute classique. Bonne nouvelle: le chapiteau d'Erguël sera bientôt doté d'une nouvelle horloge

Par
Gérard Stegmüller

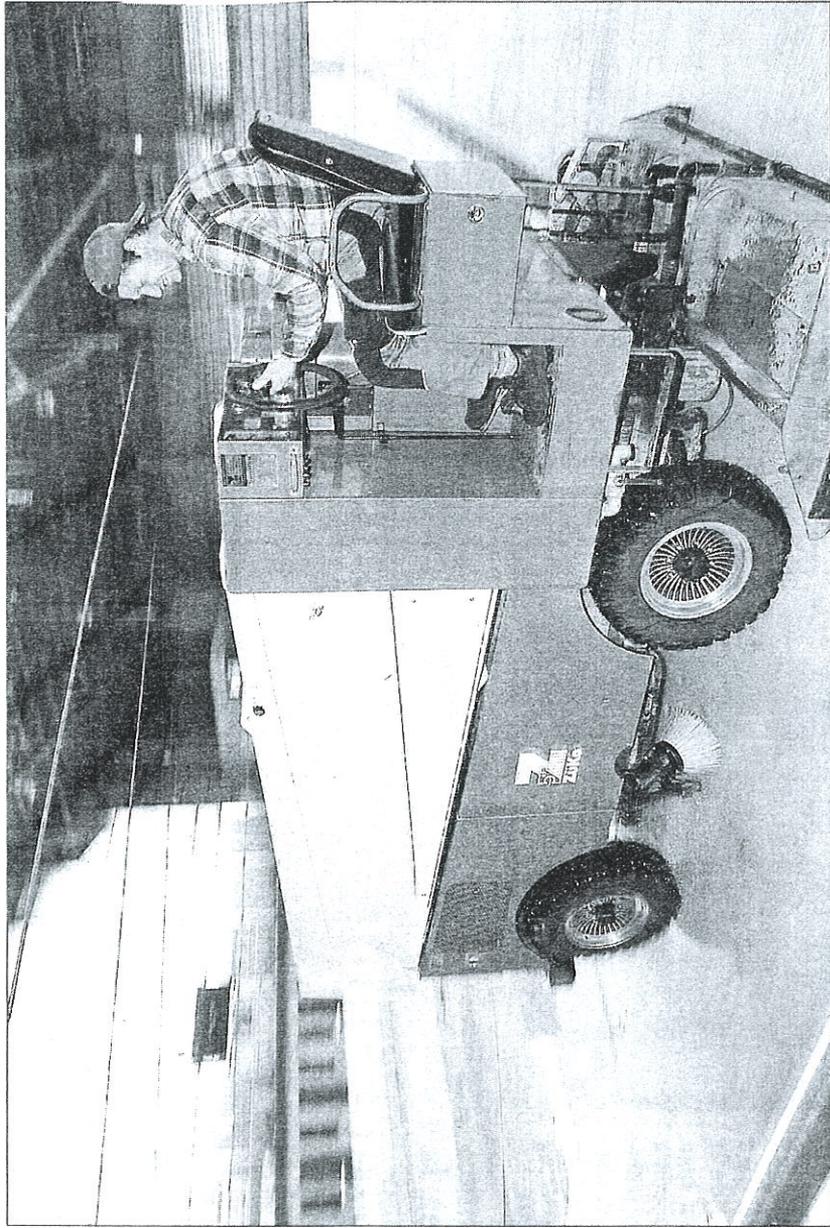
Exercice de routine pour la patinoire de Saint-Imier et celle de Tramelan. Le chapiteau d'Erguël a fermé ses portes le week-end passé, celui des Lovières 15 jours auparavant. «Mais nous avons ouvert plus tôt», s'empresse de détailler le délégué tramelot aux sports, Jean-Claude Vuilleumier.

Après presque sept mois d'exploitation non-stop, l'heure est donc au bilan. Il est bon, classique et, surtout, sans histoire. Sauf qu'à Saint-Imier, le chef de glace a connu des frayeurs quelques jours avant l'ouverture, à la mi-septembre 2005. «La fondre s'était abattue sur la machinerie à froid, mettant hors service des éléments électroniques», concède Cédric Hinni. En gros, on a perdu trois jours. Mais au bout du compte, tout s'est bien déroulé.

Bon payeur

Propriétaire des lieux, la coopérative de la patinoire d'Erguël parviendra à équilibrer ses comptes. «A relever que le HC Saint-Imier a payé ses heures de glace pour la saison écoulée, tout en rattrapant une partie de ses arriérés, selon le plan de remboursement convenu, commente le président Michel Bastardoz. C'est une excellente nouvelle. N'oublions pas non plus que la Municipalité de Saint-Imier contribue à la bonne marche de la patinoire, en allouant annuellement 197.000 francs de subvention.»

Rien de tout ça du côté des Lovières, puisque la patinoire est communale. Grosso modo, elle coûte aux contri-



Responsable de l'entretien à la patinoire d'Erguël, Cédric Hinni dispose de trois semaines pour effectuer des travaux de maintenance avant de poser un tapis réservé aux adeptes de inline hockey.

PHOTO LEUENBERGER

buables tramelots environ 400.000 francs par année. «Au moment de la construction, en 1985, les gens étaient prévenus et ont voté pour, ajoute Jean-Claude Vuilleumier. Il n'y a donc aucune mauvaise surprise de ce point de vue.»

Les deux chapiteaux sont en bon état et nécessiteront des travaux de toilettage encore une fois des plus classiques – les bricoles habituelles, quoi! –, durant la trêve. Irève, vraiment? A Saint-Imier, d'ici à trois semaines, un tapis sera posé pour les adeptes de inline hockey. A Tramelan, plusieurs manifestations, commerciales comme sportives, sont agendées jusqu'à dans le courant de l'été.

Un horaire démentiel

Un hiver rigoureux taillé sur mesure pour les skieurs, et de plus proluxe à l'apparition des patinoires naturelles, a fait que le nombre heures de patinage public ont attiré moins de monde que la saison précédente. Mais il n'y a surtout pas lieu de parler de désaffection des deux patinoires.

Le plus «grand chantier» de l'été concernera la patinoire d'Erguël. L'horloge actuelle, qui date d'une trentaine d'années, sera remplacée par une autre, flambant neuve. Le comité de la coopérative s'active pour dénicher des sponsors, afin de couvrir une dépense avoisinant les 12.000 francs.

Les déprédations? Du déjà-vu, malheureusement. «Néanmoins, j'ai l'impression que la casse, si elle n'a rien encore de grave, se banalise. Quel manque de respect», regrette le responsable matériel inérimé.

«A ce tarif-là, c'est sûr qu'on ne peut pas parler de petite nure! /GST

Chapitre personnel, les deux maîtres de glace qui partiront bientôt à la retraite seront remplacés à Tramelan. A Saint-Imier, la situation est légèrement plus compliquée. Cédric Hinni demeure l'unique préposé officiel à la maintenance. Il lui arrive d'être secondé par un collègue qui, lui, est affecté principalement à la piscine. «A Noël, j'étais littéralement grillé. Pensez! Avec des semaines de 70 heures, sept jours sur sept...»

Transformation à la patinoire de Bulle...

... de la glace du 1er août à fin avril

Actuellement, la patinoire de Bulle est ouverte d'octobre à fin avril. Afin de répondre à une forte demande d'organisation de manifestations durant la saison d'hiver, impliquant des fermetures de la patinoire, la commune de Bulle a décidé d'avancer la date d'ouverture de la saison patinoire au 1^{er} août 2006.

Le système de réfrigération de la patinoire est une installation mixte ammoniac / eau glycolée. Le fait d'entreprendre la mise en glace durant le mois de juillet nécessite l'augmentation de la puissance de dissipation de chaleur du condenseur.

Actuellement, le condenseur à air se trouve dans une niche aménagée sur la toiture du restaurant, la surface libre autour du condenseur n'étant pas suffisante pour ajouter des ventilateurs, la société Wettstein nous a proposé de remplacer notre condenseur à air par un condenseur évaporatif. Ce choix se justifie d'autant plus que la toiture, de teinte foncée, chauffe l'air à des températures de plus de 50°C autour du condenseur à air, ce qui a pour effet de rendre l'installation actuelle inutilisable en période estivale.

Selon la maison Wettstein, le condenseur évaporatif consommera env. 3 000 m³ d'eau pour les 7 mois d'exploitation. Le coût d'achat de l'eau sera compensé par les économies de consommation électrique. En effet, la suppression de 8 moteurs ainsi qu'une amélioration du rendement de l'installation permettront une consommation d'électricité égale pour 2 mois d'exploitation supplémentaire.

Pour tout renseignement complémentaire, le responsable technique de la patinoire de Bulle se tient à disposition au 079/332.18.50.

Pour information, des heures de glace sont encore à disposition pour la location du 1^{er} au 23 août prochains. Pour toute demande de réservation, merci de composer le 026/919.86.52.

« PATINS - POTINS »

Votre Association vous propose deux CD Rom que vous pouvez adapter à vos besoins et vous en servir dans le cadre d'une formation

- *CD Rom traitant de l'agenda 21, de la sécurité, des comportements en cas d'urgence et du « Respect ça change la vie »*

Prix unitaire : Fr. 100.-- + TVA

- *CD Rom traitant de la gestion de la publicité sur les rambardes de la patinoire*

Prix unitaire : Fr. 500.-- + TVA

Un bon de commande est annexé au Pati-Info.

Marcel Aubry nous a reçu à Porrentruy pour le cours de Techniciens de Patinoire. Première visite sur place depuis 1988 ! Un accueil inoubliable, une organisation impeccable et une seule envie, y retourner prochainement pour découvrir cette région magnifique.

Christian Barascud, Gérant des piscines-patinoires de la ville de Lausanne nous informe du remplacement d'un ring de la patinoire. Dimension 58 x 28 mètres, ce ring est offert « gratuitement » à une patinoire intéressée. Joli geste. Prendre contact directement avec Christian au 021/ 315.49.62 ou christian.barascud@lausanne.ch

*Savez-vous que la plupart des articles de journaux proviennent de Gino Crocci, ancien Directeur du Centre de Loisirs de Saignelégier. Il écume les journaux des cantons du Jura et Neuchâtel... On recherche des « Gino » en Valais, à Fribourg et à Genève !!!
Merci Gino pour ces articles pertinents et intéressants.*

« POTINS - PATINS »

VOTRE ASSOCIATION A REALISE A VOTRE ATTENTION UN CD ROM INDISPENSABLE POUR UNE EXPLOITATION EFFICACE

Lors de notre dernière assemblée générale, le mercredi 7 juin à Saignelégier, il a été présenté un CD Rom traitant des sujets suivants :

- L'Agenda 21
- Les comportements en cas d'urgence
- La sécurité dans les patinoires sur le thème : l'évacuation
- L'affiliation à l'association Le respect ça change la vie

Qu'en est-il de l'Agenda 21 ?

- En 1992, lors du premier sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio, les représentants de plus de 180 nations relevaient que le mode de vie des pays les plus favorisés n'était pas généralisable à l'ensemble des peuples de la planète, c'est à dire qu'il n'était pas viable à long terme.
- Ils décidaient donc de s'engager sur la voie d'un développement durable en adoptant un plan d'action pour le XXI siècle : l'Agenda 21.
- En 1997, la Suisse lance son propre «Agenda 21», c'est à dire son programme d'actions en faveur du développement durable.
- Le développement durable vise à instaurer un meilleur équilibre entre les dimensions :
 - ✦ Économique
 - ✦ Sociale
 - ✦ Environnementale
- Afin de préserver l'avenir de la planète.

Qu'est-ce que le développement durable ?

- C'est une nouvelle vision du monde
- C'est une nouvelle façon de se comporter
- C'est une gestion des ressources de la planète qui ne met pas en péril les bases naturelles de la vie
- C'est une priorité accordée à la précaution et à la prévention plutôt qu'à la réparation
- C'est un pari à gagner pour les générations futures

10 bonnes raisons d'opter pour le développement durable

- Une meilleure qualité de vie
- Une réduction des coûts
- Un nouvel élan commercial
- Une gestion plus efficace
- Des repères solides
- Un avantage concurrentiel
- Une image positive
- Un investissement pour l'avenir

- Une réponse aux exigences du marché
- Le respect de la législation

En quoi l'Agenda 21 concerne-t-il les patinoires ?

- Le tri des déchets
- Les économies d'énergie
 - ↳ L'électricité
 - ↳ L'eau
 - ↳ Mazout / gaz
- Le contrôle des produits de nettoyage et d'entretien
- Un espace non-fumeur
- Les canettes en aluminium
- Les collectivités publiques s'engagent de plus en plus dans cette voie et la population y est sensible

Qu'en est-il des comportements en cas d'urgence ?

- C'est un glossaire des attitudes, des réactions, des comportements à adopter en cas de nécessité
- Tous les collaborateurs ont le même document, donc adoptent les mêmes réactions
- C'est un outil de travail, de format de poche
- C'est un document adaptable à chaque patinoire, dans le nombre de cas d'urgence à traiter, dans la liste des personnes à contacter, etc.

Qu'en est-il du document EMERGENCY ?

- C'est un fil rouge, un fil conducteur pour la mise en place des mesures propres à favoriser une évacuation correcte
- C'est un inventaire des points à traiter en amont d'une évacuation, des mesures à prendre
- C'est un inventaire des points à traiter lors d'une évacuation, des mesures à prendre
- C'est un inventaire des points à traiter en aval d'une évacuation, des mesures à prendre
- C'est un concept d'évacuation "type"
- C'est un outil très important d'aide à la décision
- C'est une démarche cohérente dans le processus de l'évacuation
- C'est une liste des personnes impliquées
- C'est une listes des responsabilités, des missions à remplir pour "piloter une évacuation"
- Mais c'est aussi une anticipation face à un problème très important, souvent ignoré : que faire en cas d'évacuation du public?

Qu'en est-il de l'Association Le Respect ça



change la Vie ?

- ↳ Cette présentation n'a d'autre objectif que de vous faire connaître cette association.
- ↳ Le "respect ça change la vie" correspond à la notion du "fair play" que l'on connaît dans le sport.
- ↳ Elle est simplement beaucoup plus dynamique et s'adresse à un éventail

élargi de partenaires.

- ✦ Cette présentation n'est pas commercialisée. Elle laisse le choix à chacun de prendre position.
- ✦ L'affiliation est totalement libre par rapport à l'APAR'T.
- ✦ Il nous semble cependant que plus le nombre d'affiliés sera grand, plus le poids de cette affiliation aura un impact auprès des usagers.

● **Les origines de la campagne pour le respect**

- ✦ Des incivilités verbales, physiques, comportementales, matérielles, économiques, etc.
- ✦ Des exemple de comportement de sportifs envers les arbitres, d'élèves envers leurs enseignants, de propriétaires de chiens envers nos pelouses et les enfants qui s'y roulent, d'enfants par rapport à leurs parents, d'automobilistes entre eux, de contrevenants face au gendarme, des sprayeurs fous face à un mur encore vierge, etc.
- ✦ Etablir une discussion entre générations, entre administrateurs et administrés, entre ceux qui décident et ceux qui appliquent les décisions.

● **Les origines de la campagne pour le respect (suite)**

- ✦ Le temps est venu d'interpeller fermement la population à ce sujet, avant qu'elle ne le fasse sévèrement à notre égard, avant qu'elle nous rappelle à l'ordre, en bref, rendez-vous doit être pris avec la rue, avec le sport, avec l'école, avec la société civile.
- ✦ Le premier remède, c'est celui que tout le monde connaît mais n'utilise pas forcément, que l'on soit jeune ou vieux, c'est le respect appliqué de bon coeur.

● **Le respect tire son origine du latin « respectus », qui signifie : égard, considération.**

✦ **Au niveau personnel**

- le respect de soi-même est le sens qu'une personne a de sa propre valeur, ainsi que la manière dont elle prend soin d'elle-même et se présente à autrui. C'est une qualité de cœur à développer.

✦ **Au niveau collectif**

- le respect est la base de l'estime de l'autre. Le respect, c'est valider le fait que les êtres humains s'enrichissent mutuellement, tout en acceptant les différences de chacun. La cohésion humaine et la synergie avec les autres permettent de progresser ensemble.

Ce CD Rom peut être acquis pour la modeste somme de CHF. 100.-+TVA auprès de l'APAR&T (subventionné par l'APAR&T). Un bon de commande vous parviendra, adressé à chaque patinoire.

Laurent Hirt
Président

MOUTIER | La Ville adhère à l'Association «Le respect ça change la vie»

Premiers effets encourageants

La notion de respect comprise dans toutes ses formes est souvent mise à mal. C'est pour cela que l'association à laquelle Moutier a adhéré hier existe.

DOMINIQUE DUMAS

Si l'Association «Le respect ça change la vie» est déjà très connue du côté de Genève et dans quelques régions de France, cela n'est pas le cas dès que l'on s'éloigne de la cité de Calvin. On pourrait alors s'étonner de constater que Moutier ait eu connaissance de son existence et ait décidé d'y adhérer: «C'est lors d'une rencontre avec les responsables des patinoires romandes que j'ai entendu parler d'une campagne basée sur le respect», explique Olivier Schneegg, maître de glace l'hiver et garde-bains l'été.

La décision était ainsi prise d'appliquer quelques panneaux à la piscine et à la patinoire. Et les résultats ne se sont pas fait attendre: «Nous avons remarqué que cet affichage était suivi d'effets. Les gens nous saluent plus facilement. D'autre part, lorsque des jeunes ont cassé une vitre, ils nous l'ont tout de suite signalé. Je ne sais pas si ce résultat est dû à cette campagne, mais je le pense.»

Ce que ne savait pas non plus Olivier Schneegg, c'est qu'une association, celle-là même qui avait mis le matériel d'affichage à la disposition des patinoires, existait. Une fois au courant, M. Schneegg en parlait à la commission de promotion et de prévention de la santé, qui trouvait l'idée bonne et invitait les autorités à y faire adhérer la Ville. C'est chose faite depuis hier. Reste qu'il faudra encore attendre un peu pour en voir les



Emile Apt, vice-président de l'association, André Castella, président, et Maxime Beurrett, conseiller municipal, ont signé le document qui fait de Moutier une ville membre de l'association. (Dumas)

effets concrets. Ce n'est qu'au printemps qu'une campagne d'affichage sera menée dans les écoles, au Service social, au Centre de jeunesse ou encore dans des locaux sportifs, par exemple. Une première étape qui devrait être suivie d'autres actions. L'association en a des dizaines à proposer.

L'association est née presque par hasard. En 2002, la commune genevoise d'Avusy était fière d'inaugurer sa maison communale toute neuve. Pour être dans les temps, les peintres avaient mis les bouchées

doubles pour livrer des façades éclatantes de blanc. Et le jour de l'inauguration, catastrophe: une gigantesque inscription maculait le mur! Il était écrit: «Bon travail: à refaire.»

Ce manque de respect choqua le maire de la commune, André Castella. Au 1er août, le discours parlait de respect et de la nécessité de promouvoir cette notion. En peu de temps, de nombreuses communes adhéraient à cette idée et la nécessité de créer une association devenait incontour-

nable. Depuis lors, de nombreux soutiens d'entreprises ont été recensés. Une campagne d'affichage de dessins d'enfants dans les bus genevois était menée, une dictée consacrée au respect effectuée dans un centre commercial et le slogan essayait partout.

Désormais, il sera aussi de mise à Moutier. Reste à espérer, comme cela a été constaté dans la région genevoise, que le nombre d'incivilités diminue dans les endroits où le slogan est affiché.

D.D.

FETE DE LA GLACE 2006

L'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises (A.P.A.R. & T.) organisera la troisième « Fête de la Glace » le dimanche 22 octobre 2006, sous le slogan « Toute la Romandie patine ». Ce jour-là, les patinoires seront ouvertes et le public pourra s'adonner à son sport favori en pratiquant le patinage libre ou en participant à des cours d'initiation, le tout gratuitement.

Chaque installation établira un programme selon un horaire propre à sa patinoire en tenant compte des matches et autres activités ne pouvant être déplacés.

Ce sera l'occasion d'attirer, de manière durable, de nouveaux adeptes dans nos installations car le patinage public est en perte de vitesse un peu partout en Suisse.

La Ligue Suisse de Hockey sur Glace (région romande) et l'Union Suisse de Patinage soutiennent cette initiative, leur objectif étant aussi de promouvoir leurs activités sportives auprès du grand public invité à (re)découvrir les plaisirs de la glisse.

Dans une ambiance conviviale, diverses animations sont prévues avec l'aide des clubs locaux, en particulier des démonstrations de hockey sur glace, de patinage artistique, de curling et de broomball, ainsi que des animations ludiques pour enfants débutants.

Un programme de promotion et de publicité (affiches, communiqué de presse) ainsi que des informations détaillées vous parviendront prochainement. Nous recherchons activement des sponsors pour l'ensemble de l'opération et il est indispensable qu'un grand nombre de patinoires s'inscrive et participe activement au déroulement et à la réussite de la « Fête de la Glace 2006 ».

Renseignements complémentaires : Comité de l'A.P.A.R. & T.

- Laurent Hirt, Thônex, Président
- Jacques Müller, Genève
- Claude-Alain Henrioud, Neuchâtel
- Alain Caclard, Leysin
- Dominique Both, Bulle
- Olivier Schnegg, Moutier
- Pierre Gueissaz, Lausanne-Malley

D'où peut bien venir l'expression «se rouler un patin»?

E pericoloso
sport...



**Claude-Inga
Barbey**
Comédienne,
écrivain

insatiable. Comme tout le monde, j'imagine.

Je suis persuadée que la plupart des téléspectateurs se posent les mêmes questions que moi: est-ce que les couples de patineurs couchent ensemble? Est-ce que les Chinois et les Russes vont au goulag s'ils ne sont pas performants? Quel est le pourcentage de patineurs mâles homosexuels? Est-ce que leurs costumes les grattent? Que se passera-t-il au printemps quand la glace va fondre et que les oiseaux migrateurs reviendront nicher dans les gradins? Est-ce que les écologistes vont pousser le vice jusqu'à nous persuader de continuer à manger des poulets

... Voilà la question que je me suis posée toute cette semaine en regardant le patinage artistique à la télévision. Ça n'est d'ailleurs pas la seule question que je me suis posée, je suis une personne qui doute sans arrêt et d'une curiosité intellectuelle

label rouge élevés en plein air? Est-ce que les oiseaux se mâchent pour courir? Est-ce que ces petits malins de journalistes vont continuer longtemps à publier des caricatures juste pour emmerder? «Nous on a la liberté d'expression et pas vous heu... Gnagnagnaheu. C'est bien fait.»

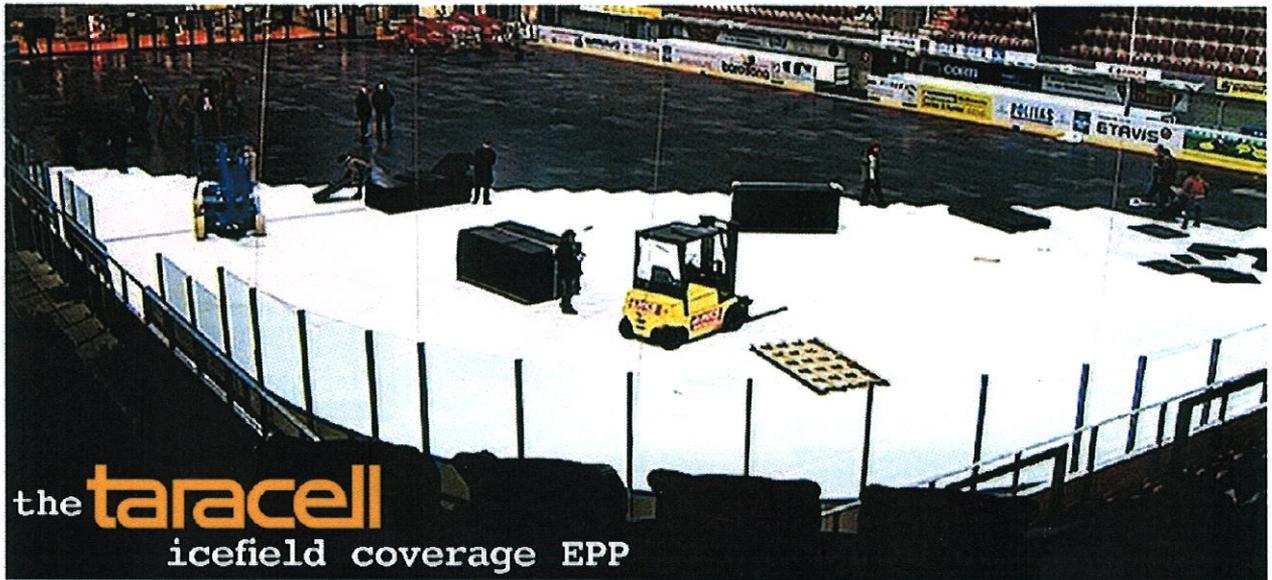
Une expérience unique

J'ai obtenu une partie des réponses que je cherchais grâce à une expérience unique. Nous avons été invités, toute la famille, par Jeannette à la patinoire d'Isérahle. Pourquoi à Isérahle, eh bien parce qu'il n'y a pas de soleil entre octobre et mars à Isérahle, et que, par

conséquent, il y a une patinoire naturelle qui ne fond jamais. On a garé la voiture au bord d'un chemin, il faisait à peu près - 15. Il faisait si froid que le chien a gelé instantanément, on aurait pu en couper des tranches. Moi, je me suis dit qu'on allait se donner la main, mon mari et moi, et faire des doubles lutz piqués sous les yeux émerveillés des enfants. Parce que le patinage en couple c'est le seul sport où ils s'aiment (vous me direz ils sont obligés), et où les hommes portent aussi de la lingerie fine. Et même, si j'avais été plus jeune, je crois bien que j'aurais enfilé une jupette, tellement ça me fait rêver.

Mais ça ne s'est pas passé exactement comme ça. Le bébé ne tenait pas debout, les ados tiraient en bas avec cette force d'inertie qui les caractérise, et au bout de dix minutes mon mari qui voulait faire le malin s'est pété la gueule. Moi, le temps que j'attache mes lacets, le chien s'est retrouvé à faire des moulinets au milieu de la glace avec les pattes de derrière. J'ai dû aller le chercher pour le porter jusqu'au bord. Alors on est rentrés dans la cabane de Jeannette et on a mangé un délicieux repas, et bu du vin, et joué aux cartes avec Gérard qui siffle très bien. Après la quatrième bouteille,

on s'est dit «Tiens... Si on allait patiner?» et on est ressortis. Il faisait nuit, et on a fait le tour de toute la patinoire agrippés à palissade en chantant «Ah! il est des nôtres!» C'était merveilleux. Une expérience unique. On a bu encore une bouteille pour se réchauffer, et à la fin je me suis dit que les écologistes couchaient ensemble, que les journalistes grattent, et que les poulets bio iront tous mourir au goulag. Le patin, on se l'est roulé mon mari et moi au poste de gendarmerie d'Isérahle, qui est aussi à l'ombre, parce que la voiture avait réussi un magnifique triple axel double boucle pique.



**Résistance:
Polypropylène
expansé**

10 kg/cm²

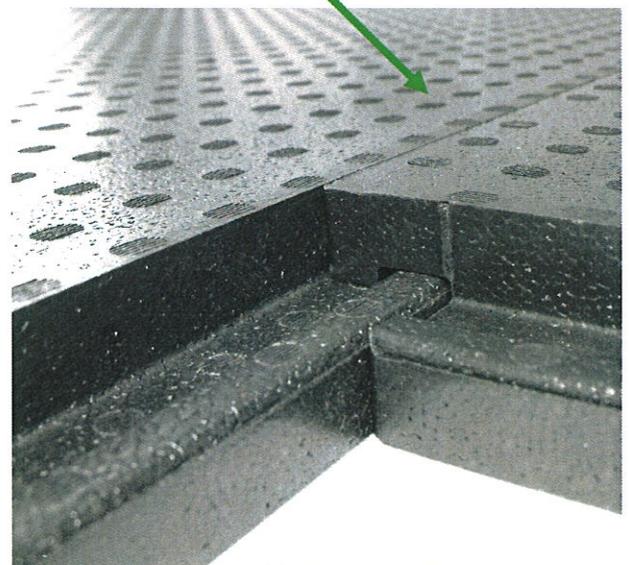


Poids et Dimensions:
4,3 kg (140 g/l)
1200 x 800 Euro palette
Ep. : 35 mm d'isolation

Assemblage Intelligent :

**Facile à poser, Facile
à démonter**

**Supprime les ponts de
froid**



taracell

La Plaque d'isolation pour toutes patinoires...

taracell

une entreprise de R. Meiers Söhne AG

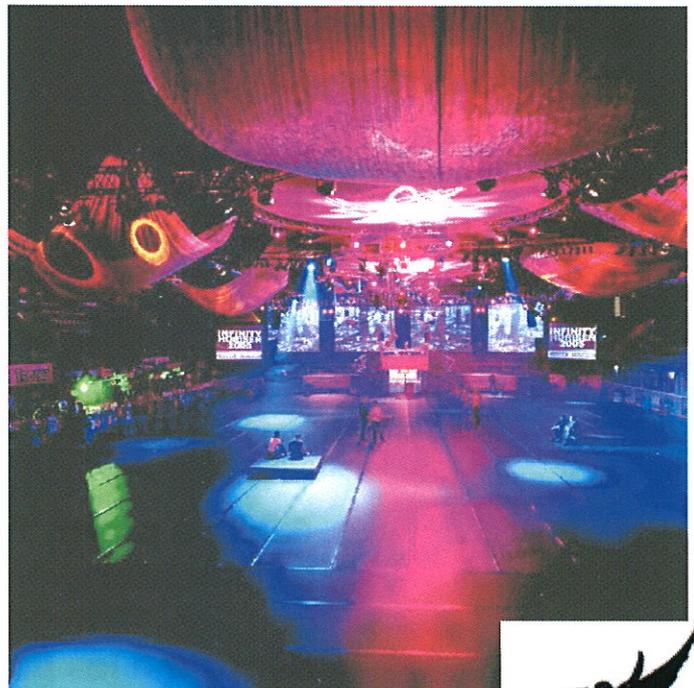
flexible innovatrice rapide



Un ensemble robuste et un montage simple sans équipement particulier...

En quelques heures , prêt pour une exposition, un concert, un espace de fête ou un événement régional etc.

Stockage compact



Sans CFC



Système qualité certifié selon ISO/TS 16949 et ISO 14001

SEANCE RESPONSABLES L.S.H.G. LIGUE AMATEURS
REGION ROMANDE – A.P.A.R. & T.

Participants Comité romand : Messieurs Philippe Duvoisin, Claude Bernard et Bernard Berset

Participants A.P.A.R. & T. : 25 personnes représentant dix huit patinoires

L'objectif de la séance est, dans un premier temps, de faire le « bilan » de la saison 2005-2006, de donner la parole à chacune des parties et de prendre connaissance des éventuelles nouveautés à mettre en application pour la saison 2006-2007.

Les points à traiter durant cette séance s'articulent autour des sujets suivants :

1. Bilan saison 2005-2006
2. Convention 2006-2007

La convention pour la saison 2006-2007 est reconduite sans aucune modification. Elle devra toutefois être formellement signée, ceci en raison des changements de présidence autant du côté de l'A.P.A.R. & T. que celui du Comité romand. L'A.P.A.R. & T. transmettra une copie à Monsieur Berset, Secrétaire du Comité romand, et un exemplaire de la convention pour 2006-2007 sera envoyé à toutes les patinoires avant le 31 août 2006.

- Convention, catégories concernées, temps d'échauffement, durée maximum des matches, passage des surfaceuses
- Début calendrier officiel : 30 septembre 2006 (1^{ère} ligue)
- Pré-calendrier envoyé par Claude Bernard à Laurent Hirt dans les meilleurs délais pour diffusion auprès des patinoires. Idem pour les calendriers de 1^{ère} – 2^{ème} – 3^{ème} – 4^{ème} ligue, ainsi que toutes les catégories des Juniors.
- L.S.H.G. doit informer l'A.P.A.R. & T. des changements de règles de jeu et des modifications des marquages de la surface de jeu (s'il y a lieu) dans les meilleurs délais
- **Remarques générales**
 - Le calendrier des Juniors Top débute trop tôt (remarque identique en 2005-2006)
 - Coût élevé des dépenses d'énergie pour les patinoires
 - La Fête de la Glace se déroulera le dimanche 22 octobre 2006
Important d'« alléger » de manière significative le programme du championnat de hockey sur glace à cette date

- L.S.H.G. envoie les adresses et coordonnées des responsables de la L.S.H.G. (Ligue Amateurs Région Romande) et du Président de la Commission des arbitres à l'A.P.A.R. & T. pour diffusion aux patinoires.
L'A.P.A.R. & T. envoie les coordonnées des patinoires à la L.S.H.G.
- Les deux instances souhaitent une collaboration étroite entre la L.S.H.G. et les patinoires. Une rencontre au printemps 2007 est prévue pour faire le bilan de la saison
- A.P.A.R. & T. recommande la mise en place d'un mécanisme permanent de communication entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. & T.
- A.P.A.R. & T. doit être considérée par la L.S.H.G. en qualité de « partenaire » véritable et reconnu
- **Fonctionnement de la Commission de conciliation**

La Commission de conciliation a été créée en 2003. Présidée par Monsieur Jean-François Galley, Président de la Commission des arbitres, et représentée pour notre Association, par Claude-Alain Henrioud, elle a pour mission d'assurer le bon déroulement du championnat de hockey sur glace et de responsabiliser les clubs qui évoluent à l'extérieur. Durant la saison 2005-2006, aucun problème sérieux n'a été signalé à la Commission de conciliation.

Pour la saison 2006-2007, tout problème « important » se déroulant dans votre patinoire avec les clubs « visiteurs » devra être signalé à la Commission de conciliation pour information et éventuellement la prise de mesures correctives. Chaque patinoire est responsable de communiquer les faits, dans les meilleurs délais, au Président de la Commission de conciliation, Monsieur Jean-François Galley, au 078/ 641.95.02.

Notre collègue, Eric Jean-Mairet des Ponts-de-Martel, a fait parvenir la saison dernière une proposition à M. Bernard Berset, Secrétaire CR. Il s'agissait pour les patinoires et les clubs lésés, de récupérer les pertes subies dans certains cas d'annulation ou renvoi de match.

Cette proposition a été débattue avec les représentants de la L.R.A.H.S.R. et Monsieur Galley, Président de la Commission des arbitres. La Commission de conciliation élargie devrait analyser la situation et émettre des directives claires et précises dans les meilleurs délais.

L'évaluation de la rencontre du 2 juin 2006 s'avère positive et constructive. Il ressort qu'un mécanisme permanent d'information et de communication doit être mis en place entre les instances concernées. Cette collaboration est le gage d'un partenariat véritable et durable, afin que l'organisation du championnat et des matches de hockey sur glace se déroule d'une manière harmonieuse tout en respectant les impératifs de chacun.

1.

Lausanne, le 18 juin 2006

Ligue Amateur Suisse de Hockey
sur Glace, région romande

Bureau Comité romand

Note sur l'invitation de l'APAR+T du mercredi 7 juin 2006
Centre de Loisirs des Franches-Montagnes à Saignelégier

Monsieur Pierre Gueissaz, Président de l'APAR+T remercie les représentants du Comité romand pour avoir accepté sa 5^{ème} invitation dans le cadre de l'assemblée générale des directeurs de patinoires suisses romandes et tessinoises. Sont présents pour le Comité romand :

Monsieur Claude Bernard, Monsieur Philippe Duvoisin et Monsieur Bernard Berset.

Monsieur Pierre Gueissaz nous informe que la présidence de l'APAR+T a été attribuée ce jour à Monsieur Laurent Hirt du Centre sportif sous-moulin à Thônex. Monsieur Gueissaz restant membre du Comité.

Le secrétaire du Comité romand Monsieur Bernard Berset prie les membres APAR+T d'excuser l'absence de Monsieur Jean-Marie Viaccoz Président du Comité romand et de Monsieur Jean-François Galley, Président du Département des arbitres. Il précise que cette fin de saison verra une modification importante au sein du Comité romand par la démission de Monsieur Jean-Marie Viaccoz et l'élection de son remplacement en la personne de Monsieur Philippe Duvoisin.

Monsieur Philippe Duvoisin relève que la structure de la Ligue Amateur doit évoluer en fonction du travail important imposé à ses dirigeants. De fait, une proposition de modification sera présentée aux assemblées régionales ainsi qu'à l'assemblée générale de la Ligue Amateur afin de présenter un nouveau concept de direction. Ce concept permettra à un Président nommé séparément des 3 présidents régionaux de fonctionner de manière plus autonome sans subir la pression du double mandat. Finalement la proposition d'intégrer l'administrateur de la Ligue Amateur au sein de son comité sera également mise en votation.

En ce qui concerne le fonctionnement pour les championnats de la région romande, celui subira quelques modifications de la manière suivante :

- responsable équipes Dames : Madame Catherine Tuchs Schmid (sans changement)
 - responsable 1^{ère} ligue : Monsieur Serge Ghiggia
 - responsable 2^{ème} ligue : Monsieur Alain Duvoisin (sans changement)
 - responsable 3^{ème} et 4^{ème} ligue : Monsieur Daniel Dey
- ce dernier bénéficiera de l'appui de M. Serge Ghiggia pour la partie nord de la région ainsi que de l'appui de M. Alain Duvoisin pour la partie sud.

Pour le mouvement juniors, pas de changement, si ce n'est un renforcement de la commission par un membre complémentaire Monsieur Rico Nanchen fonctionnant comme conseiller de formation. Monsieur Claude Bernard, mentionne qu'une meilleure coordination et communication seront développées au sein de la COJU afin d'améliorer son fonctionnement.

2.

Monsieur Gueissaz propose, s'il n'y a pas d'objection, de reconduire la convention pour l'organisation des matches des différentes catégories de jeu.

Aucune opposition n'étant formulée, cette convention est reconduite pour la saison 2006-2007. Cette convention devra toutefois être formellement signée, ceci en raison des changements de présidence autant du côté de l'APAR+T que celui du Comité romand.

Monsieur Gueissaz mentionne que la manifestation « Fête de la Glace » organisée depuis quelques années par l'APAR+T est une opération intéressante pour démontrer et développer les différentes activités liées aux surfaces de glace. Cette manifestation sera reconduite cette année et aura lieu le dimanche 22 octobre 2006

Le bureau du Comité romand a pris connaissance de cette date et assure qu'il donnera les instructions nécessaires pour éviter d'utiliser cette date dans les différents championnats.

Le point concernant les différentes informations et communications étant épuisé, Monsieur Gueissaz propose d'aborder une discussions générale sur les points que les gestionnaires des patinoires ou les membres du comité romands souhaitent aborder :

- comme chaque année, les responsables des patinoires aimeraient recevoir de la part du comité romand les calendriers, voire même les pré-calendriers très rapidement. Il avait été promis de la part du comité romand que se serait fait. Hors l'année passée, cette promesse n'a pas été tenue.

Monsieur Philippe Duvoisin mentionne qu'il regrette que ces calendriers n'aient pas été remis à l'APAR+T dans les délais convenus. Des problèmes informatiques importants ont été à l'origine de cet état de fait et il assure qu'à l'avenir, ces pré-calendriers et calendriers parviendront à l'APAR+T dans les meilleurs délais. Il relève toutefois, qu'il existe des impondérables et imprévus qu'il est difficile de maîtriser en quelques heures voire même en quelques jours.

- des changements de règles de jeu (environ 80) seront mises en vigueur en 2006/2007. Le nouveau règlement sera édité en français et disponible début septembre via le siège administratif de Zürich.

- demande est faite par les responsables de patinoires pour savoir si un règlement existe concernant une éventuelle obligation de protection intérieures des buts
le comité romand se renseignera et transmettra l'article de règlement concernant cette directive qu'il serait souhaitable d'afficher dans toutes les patinoires

- demande de précision sur les temps mis à dispositions des clubs pour l'échauffement
la convention d'organisation des matchs renseigne sur ce point. Pour clarifier la situation, il faudrait toutefois rajouter les éléments concernant les catégories qui n'y seraient pas mentionnées actuellement

- *Monsieur Philippe Duvoisin mentionne que la catégorie 1^{ère} ligue débutera son championnat le 30 septembre 2006 et que cette date est impérative pour les 3 régions de la Suisse. Bien que le comité romand comprend les attentes et préoccupations des responsables de patinoires quant à une utilisation trop précoce des surfaces de glace, il relève que la région romande a déjà obtenu un bon résultat en réussissant à retarder d'une semaine l'entrée en vigueur du championnat 1^{ère} ligue. Retarder encore plus le championnat est difficilement concevable en raison d'un délai cadre imposé pour le début des finales suisses de cette catégorie*
Quant à la catégorie 2^{ème} ligue, celle-ci commencera le 7 septembre 2006 avec un modus de championnat identique à la saison écoulée

3.

- Monsieur Claude Bernard mentionne que les premiers championnats espoirs commenceront les 16/17 septembre 2006

- la fonction de responsable de la sécurité des patinoires sera assumée dorénavant par Monsieur Alain Duvoisin. Cette tâche est devenue un élément de grande importance en regard de l'attitude d'incivilité provenant autant des spectateurs que des joueurs et malheureusement de l'encadrement des équipes. Pour ce qui est éléments perturbateurs placés directement sous la gestion de la ligue Amateur (joueurs, encadrement), le Comité romand est prêt à assumer des sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension de licence en cas de mauvais comportement et non-respect des directives établies par les patinoires. Finalement, il est absolument nécessaire que la commission de conciliation qui avait été constituée en son temps puisse réellement fonctionner. A ce jour, aucune démarche n'a été entreprise envers elle.

Pour éviter des dégâts matériels, le responsable de Prévôglace SA (patinoire de Moutier), précise qu'il a instauré une mesure dissuasive, par la mise en place d'une caution de CHF 50.-- demandée aux équipes pour l'accès au vestiaire. Il demande que cette mesure puisse faire l'objet d'une information générale aux clubs.

Monsieur Philippe Duvoisin, apprécie à sa juste valeur cette mesure. Il relève toutefois qu'il sera difficile de transmettre cette information de manière ciblée aux clubs concernés. Par contre, une information de type général sera faite sur le site internet de la région romande (www.hockey-suisse-romande.ch) pour informer tous les clubs que les patinoires pourraient demander des garanties sous forme de caution aux équipes utilisatrices des installations.

- les responsables des patinoires demandent quelles sont les directives réglant la mise sur pied par les clubs de matchs amicaux et des nouvelles équipes inscrites aux différents championnats. Ces éléments ont une grande importance pour les gestionnaires de patinoire en raison d'une obligation de planification sur l'ensemble de la saison.

Monsieur Philippe Duvoisin rappelle que l'organisation de matchs amicaux est de la compétence propre des clubs sous réserve d'une autorisation (pour la convocation des arbitres) au responsable de championnat. Concernant l'inscription de nouvelles équipes, pour autant qu'elles se soient annoncées dans les délais fixés statutairement, la Ligue Amateur reconnaît sans autre la légitimité de leur participation aux différents championnats. **La possibilité de jouer sur une surface de glace incombant à une négociation privée entre les clubs et les patinoires (rappel : en s'affiliant à la Ligue Amateur, les clubs garantissent une surface de jeu pour leurs équipes inscrites aux championnats, s'ils ne peuvent pas assumer cette obligation, les clubs ne doivent pas inscrire plus d'équipes que de possibilité).**

Si cette problématique concerne uniquement la relation clubs/patinoires, le comité romand est prêt à rendre attentif les clubs des impératifs logistiques des patinoires.

- Monsieur Philippe Duvoisin, mentionne que les catégories de 1^{ère} / 2^{ème} ligue, juniors et novices ont l'obligation d'utiliser en « on line » le nouveau système de rapport de jeu « REPORTER ». Ce système est lié aux calendriers. Il fonctionne en tenant compte d'une base de donnée (My Hockey) et d'un gestionnaire de match (hockey AL).

Pour le moment, aucune obligation n'est faite aux autres catégories de jeu. Par contre, si une décision d'utiliser ce système est décidée pour une de ces catégories (en « on line » ou en « off line »), celle-ci ne serait accordée que si tout le groupe concerné l'applique. La décision appartenant aux comités régionaux).

4.

- les responsables de patinoires « ouvertes » souhaitent que lors de l'établissement des calendriers, les impératifs concernant l'ouverture « retardée » des patinoires non couvertes soient tenus comptes.

Monsieur Philippe Duvoisin confirme que les chefs de championnats en tiennent déjà compte et retarde déjà les matches « at home » sur le site de ces patinoires. Toutefois, les impératifs de gestion des championnats cadrent de manière assez rigoureuse les possibilités et n'offrent que très peu de souplesse.

Il rappelle que lors de l'établissement de modus de championnat et/ou de play off/play out ce sont les clubs qui décident finalement de la meilleure solution. Le Comité romand n'étant qu'un instrument, un outil de gestion mis à la disposition des clubs et n'intervenant qu'en dernière extrémité si des désaccords apparaissent.

- en ce qui concerne l'influence de partenaires externes, tel que les médias, Monsieur Philippe Duvoisin rappelle que la Ligue Amateur n'entre pas dans les priorités définies par ses partenaires, seule la Ligue Nationale et les équipes nationales sont des véritables points d'intérêts pour eux

- Monsieur Duvoisin précise qu'en cas de problèmes de toutes sortes, il se tient à disposition autant des clubs que des membres de l'APAR+T pour trouver des solutions et amener un dialogue si nécessaire. Pour faciliter les contacts, le Comité romand a édité, en fin de la saison passé, un annuaire officiel avec les différents numéros de téléphone ou d'adresse courriel des responsables du comité romand et des clubs. Il souhaite que les patinoires y soient annotées. Le secrétaire de l'APAR+T enverra par e-mail les adresses et références de ses membres au secrétaire du Comité romand.

- Monsieur Pierre Guissaz informe les membres du Comité romand que la prochaine assemblée annuelle de l'APAR+T se déroulera au Tessin.

Finalement, les responsables des patinoires souhaitent de manière générale une amélioration de la communication et une meilleure compréhension, surtout de la part des clubs.

Ils souhaitent faire comprendre aux différents intervenants les impératifs d'économie et d'écologie qu'ils doivent gérer. Pour aider cette communication et cette prise de conscience, l'APAR+T souhaite qu'une séance avec les Présidents des clubs, les membres du Comité romand et leur association puisse se tenir cette saison avec comme fil rouge une discussion/débat liée à cet aspect.

En guise de conclusion, il est à relever la bonne collaboration entre l'APAR+T et la nécessité de continuer la mise sur pied de cette rencontre annuelle et de développer encore plus la communication entre les responsables des patinoires et le Comité romand.

Ligue Amateur Suisse de
Hockey sur Glace
Région suisse romande
Le secrétaire



B. Berset

ZAMBONI EUROPE

Eigentalstrasse 1
P.O. Box 123
CH-8309 Nürensdorf
Tel. +41 44 837 01 91
Fax +41 44 837 01 80

A notre clientèle ZAMBONI ®
de la Suisse Romande

Mars 2006

Garantie Zamboni et Service Après-Vente

Chers Clients Zamboni

Depuis des années, voir des décennies, vous êtes restés fidèles à notre marque et avez toujours porté votre confiance sur les lisseuses-surfaceuses Zamboni. Pour cela, nous aimerions vous faire part de notre reconnaissance et vous dire un grand merci!

Grâce à votre fidélité mais aussi pour une part prépondérante, grâce aux services après-vente de notre représentation générale pour la Suisse, la maison ZüKo, Zamboni a pu renforcer et poursuivre sa progression sur le marché.

La ZüKo dispose de collaborateurs très qualifiés dans toute la Suisse ainsi d'un stock important de pièces de rechange. De cette façon, elle est à même de servir la clientèle Zamboni rapidement et d'une manière efficace. En cas de panne, une machine de remplacement Zamboni peut être mise à votre disposition.

Tous les appareils de marque Zamboni fonctionnant en Suisse, doivent être réparés par l'entremise de notre représentation générale, la maison ZüKo, afin que la responsabilité sur le produit puisse être prise en charge par le producteur lui-même.

Adresse pour prendre contact:
ZüKo, CH-8620 Wetzikon, tél. 044 933 61 11
www.zueko.com

Nous avons pleine confiance en la maison ZüKo. Comme preuve de notre complète satisfaction, nous avons prévu une extension du rayon d'activité avec ZüKo et de leur confier la distribution exclusive pour l'Allemagne à partir de ce printemps.

Nous nous réjouissons de continuer cette collaboration fructueuse avec vous et nous vous présentons, Chers Clients Zamboni, nos salutations les plus sincères.

H.P. Baldinger


Directeur Européen de ventes
ZAMBONI EUROPE

ZAMBONI USA
FRANK J. ZAMBONI & CO., INC.
15714 Colorado Avenue
Paramount, CA 907023-0770

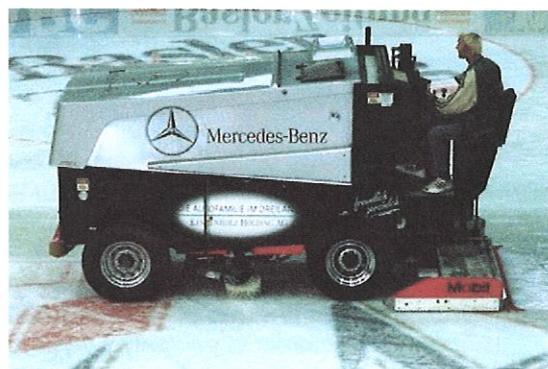
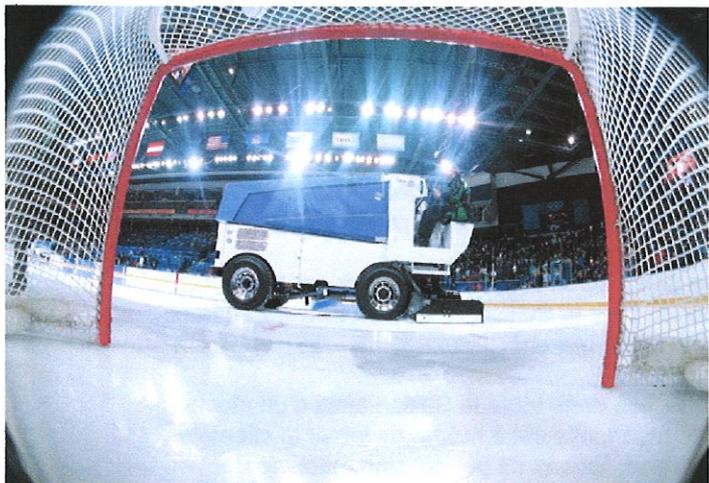
ZAMBONI CANADA
FRANK J. ZAMBONI & CO., LTD.
38 Morton Avenue East
P.O.Box 1388
Brantford, Ontario N3T 5T6

ZAMBONI®

ZAMBONI®

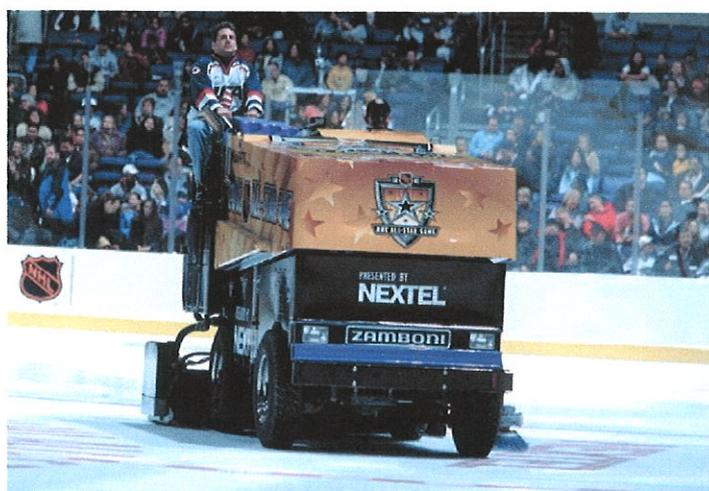
le constructeur de pointe pour les lisseuses-surfaceuses

Depuis sa fondation, Zamboni a construit plus de 8000 machines!



Lisseuses - surfaceuses à essence, diesel, gaz ou traction électrique, Zamboni peut tous vous offrir!

Les machines électriques sont produites depuis 15 ans.
800 machines sont en action à l'heure actuelle.



La NHL mise toute sa confiance dans Zamboni!

Portrait – Minute de Jacques Muller

Identité	Jacques Muller , citoyen du Monde né à Genève Marié, 2 enfants et 3 petits enfants
Age	55 ans... et toutes ses dents !
Fonction	Chef de section « patinoires » (ce n'est pas moi qui ai inventé ce titre empreint de militarisme...) au Service des sports de la Ville de Genève
Principale qualité	Je souhaiterais qu'à cette question on puisse répondre après ma mort : humaniste.
Principal défaut	Franchise et intolérance à la connerie !
Hobby + Sport	Ski, alpinisme, plongée, théâtre, musique, rencontres entre amis, voyages (c'est aussi un sport de travailler à la VGE !)
Déteste	La guerre, la misère, l'injustice sociale, le goût du pouvoir, le mépris.
Plus beau rêve	Que la Nati gagne la CdM !
Plus mauvais souvenir	Je ne m'en souviens plus !
Plat préféré	Mordre la vie à pleines dents
Musique préférée	Art lyrique, classique, jazz, son cubain
Lecture	Coelho, Suskin, Onfray, Pennac, par ex.
Plus grande réalisation	La partie qui me revient dans la naissance de mes filles...
Le plus important	c'est la rose, ou l'œillet selon les circonstances... et de peser plus dans la balance du coté de l'utile que du parasite.

« PATINS - POTINS »

*300'000 kilomètres au compteur, 150'000 tours de patinoire,
« Walti et Plot » s'en vont après plus de 20 ans
de loyaux et fidèles services à la patinoire de Tramelan.
On se souviendra toujours de notre mémorable sortie à Paris,
merci pour votre humour, votre bonne humeur
et profitez du bon temps mérité qui s'offre à vous.*

*La Fête de la Glace, le Guide des patinoires, le dossier de la cartothèque,
l'été sera chaud et les grands dossiers entrepris
par notre Association doivent progresser.
Des volontaires pour nous aider ? Bienvenue aux courageux....*

*La Chaux-de-Fonds vient de subir des travaux importants et spectaculaires.
Notre prochain cours de « Techniciens de Patinoire »
nous permettra de découvrir ces installations
au mois d'avril 2007 et Nendaz en 2008.*

*Notre quatrième séminaire de « Gestionnaires de Patinoire »
figure aux événements 2007. Il précédera notre Assemblée Générale
et nos collègues et amis Tessinois souhaitent nous recevoir chez eux.
Dates et lieu vous seront communiqué prochainement.*

*Vous souhaitez bénéficier d'une vitrine d'information pour votre patinoire
et vos utilisateurs ? Possibilité de recevoir une prime additionnelle
pour de la publicité ?
Renseignements : Fortuna Publicité S.A.
Agence de Neuchâtel – Tél. 032 / 725.76.61*

*Euroglass et Taracell, pour la première fois dans le Pati-Info.
Merci à ces deux nouveaux « sponsors » qui nous permettent
d'améliorer la qualité de notre bulletin d'information indispensable !*

« POTINS - PATINS »

Guide des patinoires

Voici plus d'une année que notre association a pris la décision d'éditer un guide pour les patinoires. Ce guide correspond à un énorme travail, non seulement du point de vue rédactionnel, mais surtout quant à la manière d'aborder la question suivante :

A qui doit servir ce guide ?

La réponse est relativement simple :

- A nos clients
- Aux gestionnaires de patinoire
- Aux techniciens de patinoires

Toutefois, la diversité des sujets à traiter est très vaste. A ce jour, nous pouvons simplement vous annoncer que ce guide est en cours d'élaboration:

- ✓ Les chapitres à traiter sont définis
- La recherche des nombreuses informations tant du point de vue promotionnel (informations pour nos clients) que technique (pour vous, collaborateurs) est en cours.

La prochaine étape consistera à trouver des sponsors intéressés à soutenir notre projet. En effet, si le travail réalisé à ce jour est effectué par votre comité, la mise en page, l'intégration de photos et l'impression du document sera réalisée sous facture.

But : trouver CHF 10'000 à CHF 15'000

Idéalement, ce document devrait être réalisé en collaboration avec les associations sportives françaises et belges. Toutefois, même sans cette collaboration, nous pouvons prévoir au sommaire :

Histoire d'un équipement

- Les patinoires d'hier
- Un équipement pour le sport et les loisirs

Un lieu de rencontre stratégique

- Le sport se transforme, les patinoires aussi
- Des atouts pour se développer
- Connaître son client

Le savoir-faire

- Etude de programmation
- Bien concevoir une patinoire
- La technique de la patinoire
- Les divers modes de gestion
- Exploiter et gérer une patinoire

En complément de ces thèmes, de nombreux documents seront à disposition, en voici quelques exemples :

- Information pour la réalisation d'un planning d'occupation de la glace
- Cahier des charges pour les différents collaborateurs liés à l'exploitation d'une patinoire
- Diverses recommandations du service des sports de Macolin
- De nombreuses informations techniques
- Liste d'adresses de fournisseurs ou références à des documents existants

Afin de ne pas prolonger ce thème, il me reste simplement à dire que si l'un d'entre vous désire participer à ce merveilleux projet, le comité vous accueille avec plaisir.

Objectif final

1. Création d'un guide d'exploitation ayant comme but d'uniformiser les méthodes de résolution et le suivi des problèmes communs rencontrés dans les patinoires.

2. Rédaction d'un manuel précisant les directives de maintenance et d'entretien des installations (en tenant compte des spécificités)
 - ⇒ Guide technique, idem service des voitures
 - ⇒ Grille des points à vérifier, à changer, selon échéancier précis.

3. Elaboration d'un document intitulé : "Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse"
 - ⇒ Collaboration avec l'EPFL
 - ⇒ Collecte de données dans les patinoires, inventaire exhaustif des points forts et faibles
 - ⇒ Ouvrage de référence pour la construction de patinoire

DATE IMPORTANTE 2007

Mercredi 25 avril

Jeudi 26 avril

Cours des Techniciens de Patinoire

La Chaux-de-Fonds

CARTOTHEQUE DE TOUTES LES PATINOIRES

Au début de l'année 2006, Olivier vous a transmis un formulaire d'identification de votre patinoire, ceci dans le but d'établir le profil actuel de toutes les installations romandes et tessinoises. L'objectif de la démarche est la réalisation d'une fiche « signalétique » de chaque patinoire précisant :

- Le propriétaire de l'installation et son type de gestion
- L'année de construction
- La capacité de la patinoire, places assises et debout
- Durée de la saison
- Utilisateurs – clubs – écoles – public
- Les travaux réalisés ces dernières années
- Les aménagement futurs et projets

Vous trouverez (ci-joint) une copie du formulaire à compléter pour les patinoires suivantes :

- | | |
|------------|-----------------|
| - Fribourg | - Vallorbe |
| - Delémont | - Verbier |
| - Le Locle | - Villars |
| - Morges | - Château-d'Oex |

Ce document donnera une idée très précise des patinoires en Suisse Romande et au Tessin, des travaux entrepris ces dernières années ou en cours, les différents projets d'aménagements et de construction ainsi que l'évaluation de la qualité des travaux réalisés par les différentes Entreprises mandatées.

Merci aux patinoires concernées de me faire parvenir votre formulaire complété à l'adresse suivante : Centre Intercommunal de Glace de Malley S.A. ou par E-mail.

DATE IMPORTANTE 2007

Séminaire des Gestionnaires de Patinoire
Assemblée Générale
Bilan de la saison avec la L.S.H.G.
(Dates et lieu à préciser – Tessin)



Profil de votre patinoire

Municipalité de

Nom de la patinoire

Année de construction

Propriétaire

Gestion

Abrite

Club résident (locataire)

Nombre d'équipes

Club de patinage artistique

Club de curling

Patinage public

Dimensions de la patinoire

Capacité de la patinoire

Gradins places assises

Gradins places debout

Ouverture de la patinoire (de-à)

Exploitation estivale

Perspectives, travaux,

Aménagements, projets

Exemples: Propriétaire et gestion: Commune, SA, Société coopérative, autre...

Abrite: hockey, curling, patinage artistique, ballon-balai...

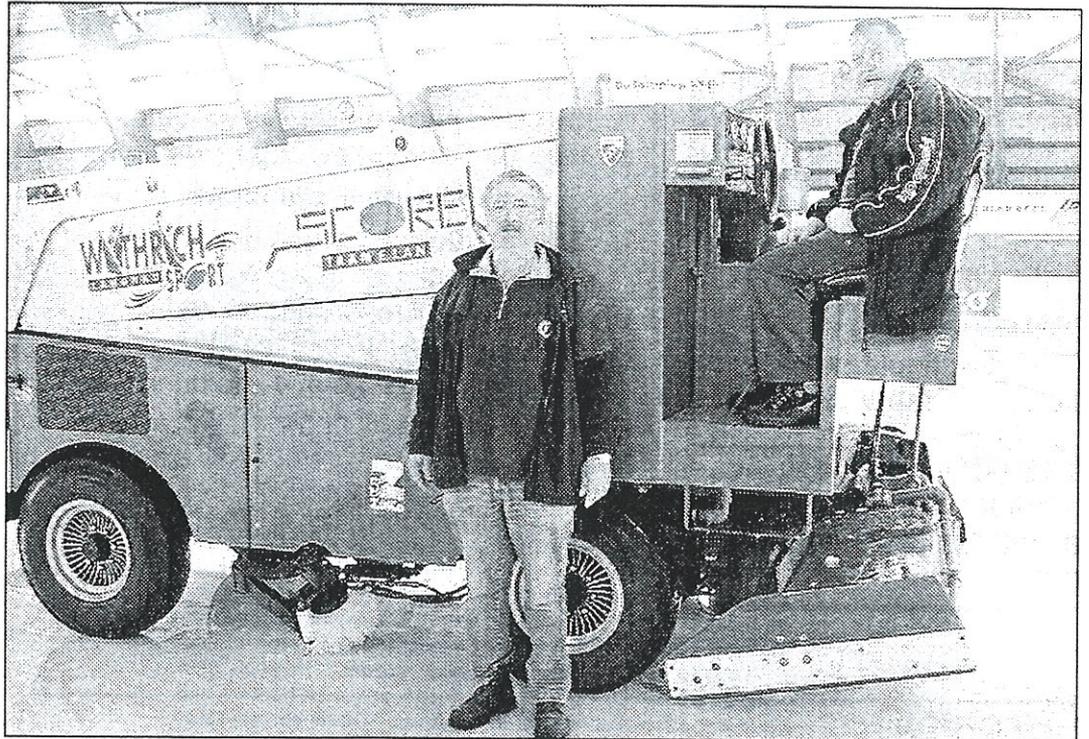
Patinage public: horaire spécifique de votre patinoire

Perspectives: Gros travaux envisagés à court terme.

Si vous avez des points à ajouter, n'hésitez pas!

«Walti» et «Plot» s'en vont

TRAMELAN 150.000 tours de patinoire pour deux piliers des Lovières



«Walti» et «Plot» ont effectué leurs derniers tours de patinoire sur la Rolba.

PHOTO BOURQUI

Après presque 21 ans de loyaux et fidèles services, les deux maîtres de glace tramelots, «Walti» et «Plot», tirent leur révérence. Figures emblématiques de la patinoire des Lovières depuis son ouverture en 1985, ils partiront prochainement à la retraite. Une retraite bien méritée pour Walter Rohrbach, 61 ans, responsable technique des installations de la patinoire, et son collègue, Maurice «Plot» Gagnebin, 63 ans. En effet, tous deux ont pris du service en tant qu'employés

communaux le 1er septembre 1985, soit un mois avant l'ouverture officielle des Lovières.

300.000 kilomètres

Lundi, à l'heure de descendre pour la dernière fois de la Rolba qui aura été leur outil de travail durant plus de deux décennies, cette dernière affichait 300.000 km au compteur. A raison d'environ 2 km par surfacage, on imagine le nombre de tours de patinoire que cela représente... /MBO-Journal du Jura

Tuyaux neufs sous la glace

LA CHAUX-DE-FONDS Les compresseurs et le réseau de refroidissement de la patinoire avaient plus de 50 ans. Il était plus que temps de changer. En cours depuis fin avril, le chantier de la piste sera terminé début août

Robert Nussbaum

Dans la salle des machines, deux des trois nouveaux compresseurs sont posés. De grosses machines peintes en bleu auprès desquelles des soudeurs préparent de larges tuyaux à connecter. «*Ces trois en remplacement cinq, qui dataient de l'ouverture de la patinoire, en 1953*», fait remarquer Daniel Piller, le délégué aux sports de la Ville.

Il y a 20 ans, on disait déjà que ces compresseurs et le réseau de refroidissement de la patinoire étaient vieux. La conseillère communale Claudine Stähli-Wolf l'a répété en septembre dernier devant le Conseil général, qui a ensuite voté des deux mains un crédit de 2,1 millions (dont à déduire une subvention du Sport-Toto). Les travaux ont commencé fin avril. Ils devraient être terminés début août.

Le plus impressionnant du chantier, ce sont les 22 km de fins tuyaux – à peine plus de

deux centimètres de diamètre – qui sont en train d'être soudés sur la piste. Dans ce réseau circuleront huit tonnes d'ammoniac sous pression. «*C'est un boulot d'une précision diabolique. S'il y avait ensuite une fuite, il faudrait casser le béton pour la trouver*», explique Daniel Piller. Une dalle sera en effet coulée directement sur le réseau de refroidissement figé entre une double armature métallique.

La hantise de la fuite dans ce haut lieu du sport populaire, surtout après plus de cinquante ans, a convaincu les politiciens d'accepter ce lourd crédit, même en période de vaches maigres. «*A Porrentruy et Saint-Moritz en 2004 de telles fuites dans des patinoires plus jeunes ont obligé à interrompre la saison*», raconte le délégué aux sports. Aux Mélèzes, il ne se souvient que d'un seul incident, où il avait fallu ouvrir le béton. Heureusement, l'ammoniac en fuite avait fait comme une auréole qui a permis de la localiser.

«*Il n'y a jamais eu de gros pépins. Ils avaient fait un travail extra à l'époque. J'espère que les nouvelles installations dureront autant*» croise les doigts Daniel Piller. Hautement toxique mais hautement conducteur, l'ammoniac sous contrôle reste pour lui «*le plus fiable des fluides*». L'installation du réseau est menée par l'entreprise spécialisée bernoise Wettstein. Daniel Piller: «*Elle fait pratiquement toutes les patinoires de Suisse. Avant nous, ils étaient au Hallensstadion de Zurich puis à la patinoire de Porrentruy.*»

La nouvelle dalle sera coulée sur l'ancienne à mi-juin. Il était inutile de la casser. Du coup, le niveau de la glace sera d'une douzaine de centimètres plus haut qu'avant. Le crédit inclut la construction d'une nouvelle cabine de chronométrage, l'installation de verres de protection et le remplace-

La patine du temps

La patinoire des Mélèzes a été inaugurée en décembre 1953. Elle a été couverte en 1969. La seconde piste, extérieure, a été construite en 1987. Le restaurant a été agrandi en même temps. L'amélioration des infrastructures date de 1996, à la montée du HCC en LNA. La piste couverte fonctionne habituellement du 1er juillet au 30 avril; l'extérieure de début octobre à mi-mars. Un réaménagement des horaires entre les clubs utilisateurs et le public n'est pour l'heure pas envisagé. /ron



Le nouveau réseau de refroidissement de la patinoire compte 22 kilomètres de fins tuyaux. La soudure dans les coudes doit être d'une extrême précision pour éviter tout risque de fuite.

PHOTO GALLEY

ment des bandes autour de la piste. Les anciennes, craquelées à force d'être repeintes au chalumeau, sont parties pour l'ex-Allemagne de l'Est.

Le chantier n'a que peu d'effets collatéraux. La Street hockey cup du week-end de Pentecôte se déroulera pour la seconde fois au Locle (les travaux aux Mélèzes étaient déjà prévus en 2005). L'école d'été de hockey et les cours de patinage artistique sautent un tour. *«On devrait pouvoir faire la glace la deuxième semaine d'août»*, conclut Daniel Piller. La saison du HCC pourra commencer à mi-septembre. Sans problème et sans souci. /RON

URGENCE ARBITRES

Jean- François Galley
Président de la Commission des Arbitres
078 / 641.95.02

!! Super affaire !!

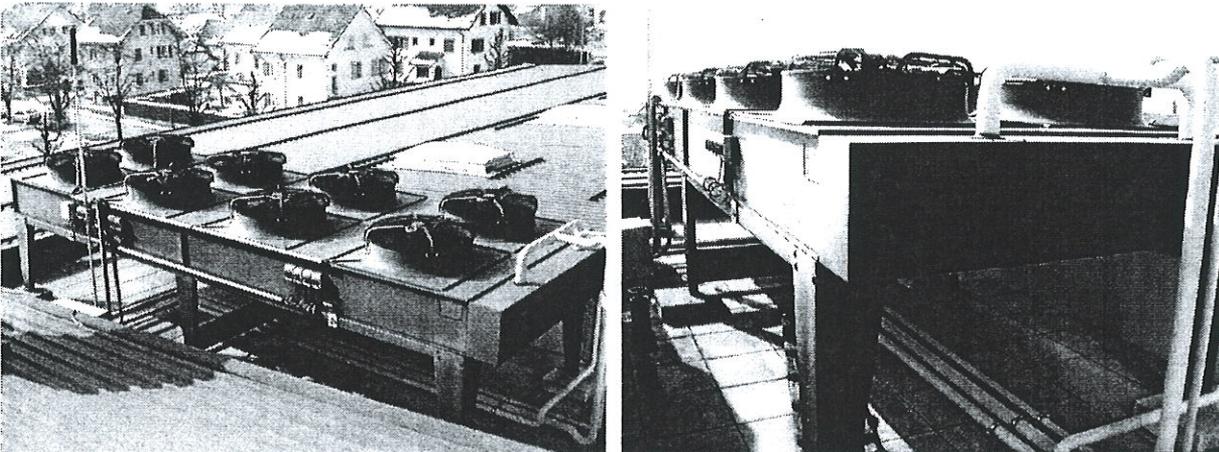
La patinoire de Bulle met en vente son condenseur à air :

Données techniques du condenseur à air sur le circuit d'ammoniac:

Condenseur à air :	W 200
Fabricant :	Guentner
Type :	AGVV 091B / 2x4 N(D)
Puissance de condensation :	env 650 kW
Température d'air extérieur :	32°C
Surface d'échange :	1821 m ²
Débit d'air :	212 000 m ³ /h
Nombre de ventilateur :	2 x 4 pièces
Vitesse :	890 TPM
Puissance électrique :	8 x 3600 W
Année de fabrication :	1998
Nuisance sonore :	50 dB à 10 m
Compris :	Système de régulation de la vitesse
Prix de vente à enlever à Bulle :	A définir

Cette installation en bon état donne entière satisfaction. Son remplacement est uniquement lié à une augmentation de la période d'exploitation.

Illustrations :



repelec moteurs SA.



rep elec
moteurs s.a.

Un service de dépannage
24 heures sur 24
079/321 35 60

En stock à Lutry :

Pompes BIRAL et circulateurs RÜTSCHI

800 moteurs électriques

Variateurs de vitesse

Démarrateurs électroniques

Groupes électrogènes

Réducteurs

Repelec Moteurs SA
révise sur site ou en atelier
toutes marques de pompes
et de machines électriques.

Pour vous éviter les arrêts de
production, nous proposons
des **contrôles périodiques**.
Des mesures vibratoires
et électriques permettent de
prévoir le 90% des pannes.

Grâce à une méthode
développée par l'EPFL,
nous pouvons également
vous aider à réaliser
des **économies d'énergie**.

Repelec Moteurs SA
1095 Lutry
Tél: 021/791 45 75
Fax: 021/791 12 47